

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site:** [www.dknews.dz](http://www.dknews.dz) / **e-mail:** [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)  
**Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro :** (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 22 octobre 2025 / 30 rabi al thani 1447 - N° 3940 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERIF ABDELLAH MADJID "ANTAR"

[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
e-mail: [contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

ALGÉRIE - ESPAGNE

**Volonté sérieuse d'approfondir les relations de coopération entre les deux pays**  
(ministre espagnol de l'Intérieur)

P. 3

ALGÉRIE - ROYAUME UNI

**Mme Mansouri s'entretient avec le sous-secrétaire d'Etat britannique aux affaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord**

P. 24

IMMIGRATION CLANDESTINE

**Ce flux venu d'ailleurs qui coûte cher à l'Etat**

Par Mohamed Medjahi

P. 9

## ALGÉRIE - POLOGNE

# Une nouvelle ère de coopération économique et d'opportunités partagées

Dans le cadre du renforcement continu des relations économiques entre l'Algérie et la Pologne, l'Ambassade de la République de Pologne à Alger a organisé, le 21 octobre 2025, une rencontre économique de haut niveau réunissant décideurs, institutions publiques et acteurs du monde des affaires des deux pays. Cet événement d'envergure, tenu en collaboration avec le Centre National « polonais » du Soutien à l'Agriculture (KOWR), s'inscrit dans la dynamique du partenariat stratégique qui lie Varsovie et Alger, avec pour objectif de stimuler les échanges commerciaux et d'élargir les perspectives d'investissement mutuel.

P. 24

Par Abed Meghit



## PLF 2026

**Sayoud présente le budget du secteur de l'Intérieur et des Transports pour 2026 devant la commission spécialisée**

P. 6

## AFFAIRES RELIGIEUSES

**Poursuite des efforts de développement des mécanismes de collecte de la Zakat en appui à la numérisation du secteur (ministre)**

P. 3

LA MINISTRE MALIKA BENDOUDA IMPULSE UNE NOUVELLE DYNAMIQUE CULTURELLE

**Vers une refonte ambitieuse du système des festivals et du soutien associatif en Algérie**

Par Abed Meghit

P. 16

## SANTÉ

**Choisissez vos bons aliments gras d'origine végétale**

P. 12-13

## FOOTBALL

### LIGUE 2 (6<sup>e</sup> JOURNÉE)

**Biskra prend les commandes à l'Est, statu quo à l'Ouest**

P. 22



## COUP DE FILET À ZÉRALDA

**La police démantèle un réseau criminel et saisit près de 3.000 comprimés d'ecstasy**

Par Abed Meghit

P. 2

## COUP DE FILET À ZÉRALDA

### La police démantèle un réseau criminel et saisit près de 3.000 comprimés d'ecstasy



Par Abed Meghit

Dans le cadre de la lutte acharnée contre le trafic illicite de stupéfiants, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger viennent de réaliser un important coup de filet.

Les éléments de la brigade de police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Zéralda ont réussi à neutraliser une dangereuse bande criminelle composée de cinq individus, dont une femme, impliqués dans un vaste réseau de trafic de drogues dures.

L'opération, minutieusement préparée et exécutée sur la base d'informations précises recueillies sur le terrain, a permis la saisie de 2 583 comprimés d'ecstasy, une substance classée parmi les drogues les plus puissantes et les plus nocives pour la santé publique.

Selon les services de sécurité, cette opération a été le fruit de longues investigations et surveillances discrètes menées par les enquêteurs de la police judiciaire de Zéralda.

Ces derniers ont réussi à identifier les membres du réseau, à retracer leurs déplacements et à localiser les lieux où s'effectuaient les transactions illicites.

Une fois toutes les preuves réunies, une intervention coordonnée a été menée avec professionnalisme, aboutissant à l'arrestation successive des cinq suspects et à la saisie de la marchandise prohibée.

Sous la supervision du parquet territorialement compétent, l'opération s'est poursuivie par une perquisition ayant conduit à la découverte supplémentaire de 840 gélules de substances psychotropes.

Cette saisie vient renforcer la gravité du dossier et confirmer l'ampleur des activités de ce réseau, qui opérait avec une organisation bien rodée et un mode opératoire soigneusement dissimulé.

Les mis en cause, après leur audition et la constitution d'un dossier judiciaire complet, ont été présentés devant Monsieur le procureur de la République près le tribunal de Kolea, pour répondre des chefs d'accusation liés à l'association de malfaiteurs et au trafic de stupéfiants.

Cette opération s'inscrit dans le dispositif global de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) visant à lutter sans relâche contre toutes les formes de criminalité organisée, notamment celles portant atteinte à la santé et à la sécurité des citoyens.

Elle illustre également l'engagement constant de la Police algérienne à protéger la société contre les fléaux des drogues et des psychotropes, tout en réaffirmant sa détermination à éradiquer les réseaux de trafiquants qui menacent la jeunesse et l'ordre public.

Les autorités sécuritaires ont par ailleurs réitéré leur appel à la vigilance et à la coopération des citoyens, invitant toute personne disposant d'informations sur de telles activités illicites à les signaler via les numéros verts mis à disposition, dans le strict respect de l'anonymat.

Par cette nouvelle réussite, la Sûreté d'Alger démonte, une fois de plus, son efficacité, son professionnalisme et sa détermination à préserver la quiétude publique, tout en assenant un coup dur aux réseaux criminels opérant dans la capitale.

## MOSTAGANEM

### Perturbation dans l'AEP demain mercredi à travers toutes les communes de la wilaya

Les communes de la wilaya de Mostaganem connaîtront des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP), demain mercredi, a indiqué, mardi, un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE).

Cette perturbation, qui concernera les 32 communes, est due à l'arrêt mensuel programmé de la station de dessalement d'eau de mer située à Sonecter (au Nord de la commune de Mostaganem), pour la réalisation des travaux de maintenance technique périodique, précise la même source.

Le programme habituel de distribution reprendra dès la fin des travaux, qui dureront 12 heures, de 8h du matin à 20h, ajoute le communiqué.

La station de dessalement de Sonecter, d'une capacité de 200 000 mètres cubes/jour, alimente la majorité des communes de la wilaya de Mostaganem, lesquelles bénéficient également d'autres sources d'approvisionnement comme le système de transfert d'eau Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) et plusieurs forages souterrains, est-il également précisé.

## TISSEMSILT

### La Police de Khemisti saisit plus de 130 kg de confiseries traditionnelles impropre à la consommation

Par Abed Meghit

Poursuivant la mise en œuvre rigoureuse du plan de sécurité tracé par la Sûreté de la wilaya de Tissemsilt, les services de la sûreté de daira de Khemisti ont mené une opération de contrôle qui s'est soldée par la saisie d'une importante quantité de confiseries traditionnelles non conformes aux normes d'hygiène et jugées impropre à la consommation humaine.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre des efforts constants déployés par les forces de l'ordre pour lutter contre toutes les formes d'infractions portant atteinte à la santé publique, notamment celles liées à la protection du consommateur et à la répression de la fraude alimentaire.

Lors d'une patrouille de routine menée dans le périmètre de compétence territoriale, une brigade de la sûreté de daira de Khemisti a intercepté un véhicule utilitaire suspect.

Soumis à une vérification approfondie des documents et du contenu du véhicule, les agents ont découvert, à l'intérieur du compartiment arrière, une cargaison importante de confiseries traditionnelles de différentes variétés, dépourvues de toute garantie d'hygiène et de sécurité sanitaire.

Une inspection effectuée sur place par les services d'hygiène compétents a permis de constater que ces produits étaient avariés et donc dangereux pour la santé des consommateurs.

Le bilan de la saisie fait état de plus de 133 kilogrammes de produits non conformes, répartis comme suit : 124 kilogrammes de « chamia », (halwa traditionnelle), 9 kilogrammes de confiseries diverses, ainsi que 47 unités de confiseries appelées « siqar », toutes destinées à la vente sans aucun respect des règles élémentaires de salubrité.

Conformément à la réglementation en vigueur, la totalité de la marchandise saisie a été immédiatement détruite au niveau du centre d'enfouissement technique, en coordination avec les services concernés.

Quant au contrevenant, il a été interpellé et présenté aux autorités compétentes, après l'accomplissement de toutes les procédures légales nécessaires.

Les services de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt rappellent à cette occasion que la protection de la santé publique demeure une priorité absolue, et que toute infraction aux lois relatives à la salubrité des aliments ou à la tromperie du consommateur fera l'objet de sanctions sévères.

Dans cette optique, la Police de Khemisti, en coordination avec les services de contrôle et les institutions partenaires, renforce ses actions de prévention, de sensibilisation et de surveillance à travers des sorties régulières sur le terrain.

Ces opérations visent non seulement à détecter les produits périmés ou frauduleux, mais aussi à sensibiliser les commerçants et les citoyens sur les risques sanitaires liés à la consommation de denrées non conformes.

Grâce à ces efforts continus, les services de police de Tissemsilt réaffirment leur engagement à protéger la sécurité du citoyen, la santé publique et la qualité de vie des habitants, tout en œuvrant au respect strict des lois et des normes en vigueur.

## Horaire des prières



Fajr :	05h35
Dohr :	12h32
Aср :	15h35
Maghreb :	18h02
Isha :	19h24

## MÉTÉO

	Alger	28°	19°
Oran	27°	20°	
Annaba	30°	17°	
Béjaïa	25°	19°	
Tamanrasset	35°	24°	

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 38 morts et 1770 blessés en une semaine (Protection civile)



Trente-huit (38) personnes sont décédées et 1770 autres ont été blessées dans 1470 accidents de la circulation survenus entre le 12 au 18 octobre en cours, dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Relizane avec 4 morts et 48 blessés dans 29 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont effectué 1600 interventions pour l'extinction de 113 incendies urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger et de Tizi-Ouzou, ajoute le bilan.

En outre, 6511 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 458 personnes en situation de danger et l'exécution de 5593 opérations diverses d'assistance, alors que le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 96 incendies du couvert végétal à travers le territoire national.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### Sûreté de wilaya d'Alger: démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines



Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel impliqué dans l'organisation de traversées clandestines par mer, et arrêté quatre (4) individus, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services.

"Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de la Police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Bab El Oued, ont réussi, au courant de la semaine dernière, à démanteler un réseau criminel composé de quatre (4) individus impliqués dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime, avec saisie d'une embarcation motorisée", précise la même source.

"L'enquête a été ouverte suite à des informations indiquant qu'un groupe d'individus tentait d'organiser des traversées clandestines par mer.

Quatre individus (des repris de justice) ont été identifiés et arrêtés", selon le communiqué.

"Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes", conclut le communiqué.

## ALGÉRIE - ESPAGNE

### Volonté sérieuse d'approfondir les relations de coopération entre les deux pays (ministre espagnol de l'Intérieur)

Le ministre espagnol de l'Intérieur, M. Fernando Grande Marlaska Gomez a exprimé, lundi à Alger, la volonté sérieuse qui anime les deux pays et les deux gouvernements d'approfondir les relations de coopération et réaliser davantage de prospérité au profit des deux peuples.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au siège de la présidence de la République, M. Gomez a indiqué que cette rencontre "confirme la volonté sérieuse qui anime les deux pays et les deux gouvernements d'approfondir leurs relations bilatérales".

A cet effet, il a affirmé que les deux pays sont conscients de l'ampleur des enjeux auxquels ils font face, au regard de "leur passé, présent et futur communs qui les poussent à aller de l'avant vers la coopération et la coordination des efforts pour un objectif clair, celui d'assurer un service sérieux et de qualité pour réaliser la prospérité et la coexistence entre les deux sociétés".

Dans le même contexte, il a affirmé avoir évoqué avec le président de la République "les nombreux enjeux dans les domaines de la lutte contre la migration clandestine et la lutte contre les réseaux de traite d'êtres humains qui exploitent les catégories vulnérables et faibles, outre la lutte contre le trafic de drogue, le terrorisme et l'extrémisme".

Le ministre espagnol de l'Intérieur a évoqué d'autres domaines de coopération entre les deux pays "tout aussi importants, tels que la protection civile, la sécurité routière et le changement climatique, qui a entraîné des conséquences désastreuses constatées ces dernières années en Algérie, en Espagne et dans d'autres pays", a-t-il déclaré,



soulignant "la volonté sérieuse des deux pays pour la coopération à l'établissement de bases qui rendront leur travail plus efficace dans la prévention et la lutte contre ces phénomènes".

Il a également mis l'accent sur l'importance de la coopération dans le domaine de la sécurité routière, à travers "l'élaboration de politiques qui sont à même de sauver des vies".

M. Gomez s'est félicité des résultats de la visite de travail qui l'a conduit en Algérie et sa rencontre, précédemment, avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, soulignant que cette visite est "le fruit d'un long travail entre nos services publics, au cours duquel les équipes techniques n'ont cessé d'œuvrer ensemble, de coordonner, d'échanger les informa-

tions et les expertises, en nouant des relations de confiance, ayant abouti, aujourd'hui, à des réunions de travail avec des objectifs atteints, en particulier ceux que nous aspirons à concrétiser avec la volonté de garantir l'efficacité, notamment en matière de sécurité et de coexistence, deux points essentiels pour nos deux sociétés".

Après avoir exprimé sa gratitude et ses remerciements au président de la République pour l'accueil qui lui a été réservé, le ministre espagnol de l'Intérieur a fait part de son souhait de recevoir prochainement M. Saïd Sayoud à Madrid, et qu'il puisse revenir pour une autre visite en Algérie, en vue de "faire promouvoir davantage la coopération bilatérale, au service de la sécurité de l'Algérie et de l'Espagne".

Le recteur de Djamaa El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maïmouna El-Kacimi El-Houceini, a accueilli, lundi, le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande Marlaska Gomez et la délégation l'accompagnant, ainsi que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, soulignant que cette visite est "le fruit d'un long travail entre nos services publics, au cours duquel les équipes techniques n'ont cessé d'œuvrer ensemble, de coordonner, d'échanger les informa-

moires et la diversité culturelle", a-t-il rappelé, mettant en avant le message civilisationnel, scientifique, spirituel et culturel de Djamaa El-Djazaïr et de ses différents établissements, en tant qu'édifice religieux grandiose et rassembleur, un centre de rayonnement aux niveaux local et mondial, et un phare scientifique incarnant les valeurs de l'Islam".

Cheikh El-Kacimi El-Houceini a également exprimé "son estime et sa reconnaissance pour les positions avant-gardistes et justes de l'Espagne envers la cause palestinienne".

Pour sa part, ministre espagnol a fait part de sa grande admiration pour l'architecture de la mosquée et son message civilisationnel, déclarant à cette occasion: "Nous voyons en ce centre civilisationnel, scientifique et spirituel un pont de coopération entre les deux pays".

### Le ministre espagnol de l'Intérieur visite Djamaa El-Djazaïr

Le recteur de Djamaa El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maïmouna El-Kacimi El-Houceini, a accueilli, lundi, le ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande Marlaska Gomez et la délégation l'accompagnant, ainsi que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et des cadres du ministère, en visite à Djamaa El-Djazaïr, indique un communiqué du recteur de cet édifice religieux.

Dans son allocution de bienvenue, le recteur de Djamaa El-Djazaïr a affirmé que "les relations algéro-espagnoles sont historiques et profondément enracinées, fondées sur le respect mutuel et la coopération dans divers domaines", ajoutant que "cette visite traduit la volonté d'établir des ponts de coopération entre les deux pays".

L'Algérie et l'Espagne "ont en commun l'histoire, la Mé-

moire et la diversité culturelle", a-t-il rappelé, mettant en avant le message civilisationnel, scientifique, spirituel et culturel de Djamaa El-Djazaïr et de ses différents établissements, en tant qu'édifice religieux grandiose et rassembleur, un centre de rayonnement aux niveaux local et mondial, et un phare scientifique incarnant les valeurs de l'Islam".

Cheikh El-Kacimi El-Houceini a également exprimé "son estime et sa reconnaissance pour les positions avant-gardistes et justes de l'Espagne envers la cause palestinienne".

Pour sa part, ministre espagnol a fait part de sa grande admiration pour l'architecture de la mosquée et son message civilisationnel, déclarant à cette occasion: "Nous voyons en ce centre civilisationnel, scientifique et spirituel un pont de coopération entre les deux pays".

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a affirmé, mardi à Alger, que l'école des cadets de la nation était un modèle à suivre en matière de discipline, une règle de conduite inspirée de l'institution militaire pionnière, connue pour sa grande capacité à former les hommes.

Président l'ouverture d'une journée parlementaire sous le thème "L'expérience des écoles des cadets de la nation comme modèle national pionnier pour inspirer et développer les écoles nationales". M. Boughali a indiqué que "l'école des cadets de la nation est un modèle de discipline, une règle de conduite inspirée de notre institution militaire pionnière, connue pour sa grande capacité à former les hommes, au regard de son expérience et de ses compétences développées".

Après avoir souligné le lien entre le système éducatif et les fondements historiques de la nation algérienne, M. Boughali a soutenu que "c'est de cette

articulation intelligente entre notre histoire, notre présent et notre avenir que découle la philosophie fondatrice de l'école des cadets de la nation, laquelle a prouvé son excellence à travers ses résultats performants obtenus et son rôle dans l'enracinement de l'esprit patriotique et de l'attachement à l'identité nationale chez les jeunes générations".

Il a, en outre, rappelé que cette école tire son origine de l'école des cadets de la Révolution, qui "incarnait l'élan révolutionnaire issu des valeurs de la glorieuse Guerre de libération et s'inscrivant dans le prolongement de cet esprit épis de la liberté et rejetant toute forme de servitude, pour engendrer une génération qui croit en la nation et assume pleinement la mission de préserver le legs des chouhada et des moudjahidines".

L'Ecole des Cadets de la nation s'inscrit aujourd'hui dans la continuité de ces valeurs, mais avec une vision contemporaine adaptée aux exigences de l'heure et tenant compte des évolutions effrénées,

a poursuivi M. Boughali, soulignant qu'elle est un exemple en matière de discipline et de séries, offrant un accès riche aux sciences et aux savoirs, permettant à ses élèves de prendre conscience de l'ampleur des missions nobles et lourdes de responsabilité qui leur incombe.

Il a également indiqué que cette journée parlementaire vise à généraliser l'expérience de la réussite à l'ensemble de nos établissements scolaires, en ouvrant la voie aux experts, universitaires et acteurs concernés issus de différents secteurs, en vue de réaliser une vision intégrée et de diffuser les expériences réussies à l'échelle nationale, saluant, à ce propos, les "efforts considérables" déployés par le ministère de la Défense nationale dans les domaines de l'éducation et de la formation, des missions nobles qui en font, a-t-il dit, un exemple à suivre.

Il a rappelé que l'Etat a fait de la gratuité et de l'obligation de l'enseignement

## AFFAIRES RELIGIEUSES

### Poursuite des efforts de développement des mécanismes de collecte de la Zakat en appui à la numérisation du secteur (ministre)

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a affirmé mardi à Ain Defla, la poursuite des efforts visant à développer les mécanismes de collecte de la Zakat pour renforcer la numérisation du secteur et accompagner la stratégie nationale de transformation numérique.

Intervenant à l'ouverture de la 17<sup>e</sup> édition du Colloque international sur la doctrine malékite, consacré au thème "Le système de la Zakat dans la doctrine malékite : dimensions civilisationnelles et de développement face aux défis contemporains", le ministre a indiqué que son département œuvrait à moderniser les mécanismes de collecte et de distribution de la Zakat, pour renforcer la numérisation du secteur et accompagner la stratégie nationale de transformation numérique dans le but de consacrer la transparence et la bonne gouvernance.

Il a ajouté que ces efforts visaient, également, à faciliter le processus de collecte et de distribution de la Zakat, en réduisant les coûts, dans le cadre d'une vision future prometteuse pour l'institution de la Zakat.

Le ministre a rappelé que la 23<sup>e</sup> campagne de l'année en cours, consacrée à la Zakat sur l'argent, les récoltes, les fruits et le bétail, avait profité à plus de 93 000 bénéficiaires, tandis que le montant collecté avoisinait les 900 millions de DA.

M. Belmehdi a, également, souligné que plus de cinq (5) millions de personnes avaient bénéficié du Fonds de la Zakat depuis sa création en 2003, dans le but d'"accompagner les nouveautés, les changements et les évolutions introduits dans les moyens et les mécanismes", ce qui a permis de "faire passer la Zakat d'un cadre individuel à un cadre institutionnel".

La création de ce Fonds s'inscrit dans le cadre des "efforts de l'Etat visant à instaurer la justice sociale et la solidarité économique", a-t-il expliqué, en outre.

Il a, aussi, salué le rôle de la mosquée dans "l'initiation des fidèles à s'acquitter collectivement et de manière organisée de la Zakat sur leurs biens", ainsi que sa participation "au sein des commissions du Fonds chargées de déterminer les ayants droit et d'assurer la distribution de la Zakat".

Selon le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, cette rencontre scientifique a réuni de nombreux Oulémas (érudits) algériens et d'autres pays pour débattre du système de la Zakat dans la doctrine malékite, de sa relation avec les autres systèmes financiers, de ses finalités et des moyens de développer ce système afin de promouvoir cette institution.

A noter que la séance d'ouverture de ce colloque scientifique, qui s'étalera sur trois jours, a été marquée par la présence du ministre tunisien des Affaires religieuses, Dr Ahmed Bouhali, du secrétaire de la Fetwa et représentant du Mufti d'Egypte, Dr Mahmoud Mohamed Anouar Chalabi, ainsi que d'un nombre d'érudits et universitaires de plusieurs pays arabes, dont la Jordanie, le Liban, l'Arabie saoudite, la Mauritanie, la Tunisie et la Libye.

## PARLEMENT

### M. Boughali: "l'école des cadets, un modèle en matière de discipline et de formation"

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a affirmé, mardi à Alger, que l'école des cadets de la nation était un modèle à suivre en matière de discipline, une règle de conduite inspirée de l'institution militaire pionnière, connue pour sa grande capacité à former les hommes.

Président l'ouverture d'une journée parlementaire sous le thème "L'expérience des écoles des cadets de la nation comme modèle national pionnier pour inspirer et développer les écoles nationales". M. Boughali a indiqué que "l'école des cadets de la nation est un modèle de discipline, une règle de conduite inspirée de notre institution militaire pionnière, connue pour sa grande capacité à former les hommes, au regard de son expérience et de ses compétences développées".

Après avoir souligné le lien entre le système éducatif et les fondements historiques de la nation algérienne, M. Boughali a soutenu que "c'est de cette

a poursuivi M. Boughali, soulignant qu'elle est un exemple en matière de discipline et de séries, offrant un accès riche aux sciences et aux savoirs, permettant à ses élèves de prendre conscience de l'ampleur des missions nobles et lourdes de responsabilité qui leur incombe.

Il a également indiqué que cette journée parlementaire vise à généraliser l'expérience de la réussite à l'ensemble de nos établissements scolaires, en ouvrant la voie aux experts, universitaires et acteurs concernés issus de différents secteurs, en vue de réaliser une vision intégrée et de diffuser les expériences réussies à l'échelle nationale, saluant, à ce propos, les "efforts considérables" déployés par le ministère de la Défense nationale dans les domaines de l'éducation et de la formation, des missions nobles qui en font, a-t-il dit, un exemple à suivre.

Il a rappelé que l'Etat a fait de la gratuité et de l'obligation de l'enseignement

un principe fondamental, conscient du rôle de l'école dans la dynamique de progrès et de développement, ajoutant que "c'est l'un des droits du citoyen dans l'Etat moderne, c'est même un devoir religieux et national chez nous".

Onc pris part à cette rencontre le ministre de l'Education nationale, Mohammad Seghir Sadaoui, le conseiller du président de la République chargé des affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, M. Mohamed Hassouni, et le conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de la formation professionnelle et de la culture, M. Nasereddine Bentifour.

Etaient également présents le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, des présidents d'institutions éducatives, ainsi que des représentants du ministère de la Défense nationale et des corps de sécurité.

## ALGÉRIE - UIP Nasri : "l'Algérie appelle à une vision consensuelle pour relever les défis communs"

L'Algérie a appelé l'Union interparlementaire (UIP) à s'entendre sur une vision stratégique globale consensuelle pour relever les défis communs, poursuivre les efforts de développement et garantir la paix, la sécurité et la stabilité à travers le monde, a affirmé hier le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri.

Dans une allocution prononcée lors de sa participation aux travaux de la 15<sup>e</sup> assemblée de l'UIP à Genève (Suisse), placée sous le thème "Garantir le respect des normes humanitaires et soutenir l'action humanitaire en période de crise", M. Nasri a précisé que l'Algérie "souhaitait que l'UIP s'entende sur une vision stratégique consensuelle, intégrée et globale, permettant de relever les défis communs que posent les phénomènes du terrorisme, de l'extrémisme violent et de la criminalité transnationale organisée qui prennent de l'ampleur, de poursuivre les efforts de développement et de garantir la paix, la sécurité et la stabilité à travers le monde", selon un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Le président du Conseil de la nation a rappelé, dans ce contexte, "la récente signature, par l'Algérie, de la Déclaration mondiale sur la protection du personnel humanitaire", soulignant "la nécessité d'assurer leur protection juridique et sécuritaire totale".

Il a réaffirmé "le souci constant de l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de renforcer les principes de solidarité internationale, de bon voisinage et de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays", des dispositions, a-t-il dit, "consacrées dans sa Constitution et représentant un fondement essentiel de sa politique étrangère, faisant d'elle l'un des premiers pays à offrir, à chaque occasion, son aide humanitaire aux pays frères, amis et dans le besoin".

"La création, en 2020, de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement participe de cette démarche", a-t-il souligné.

La politique de solidarité de l'Algérie a "consacré une place importante au soutien aux peuples colonisés, que ce soit à travers son engagement envers le peuple palestinien, ou par l'aide qu'elle apporte aux réfugiés sahraouis et la sensibilisation de la communauté internationale à leur cause, et ce, dans le cadre de son approche en faveur de l'intégration continentale et de ses efforts diplomatiques soutenus pour résoudre les différentes crises par des moyens pacifiques", a ajouté M. Nasri.

L'Algérie "prône la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et le respect de la souveraineté des peuples dans leur auto-détermination et privilégie les solutions politiques consensuelles plutôt que militaires", a-t-il dit.

Et d'ajouter que l'Algérie "appelle également au respect des principes du droit international face à l'arrogance de l'entité sioniste et à son agression continue contre le peuple palestinien et plusieurs pays arabes et à la poursuite des efforts internationaux visant à établir l'Etat palestinien indépendant sur les frontières de 1967, avec El-Qods pour capitale". Dans le même contexte, le président du Conseil de la nation a précisé que "la promotion du respect des normes humanitaires dans leur ensemble constitue une question essentielle, qui exige une véritable volonté politique internationale", affirmant l'imperatif respect du droit international humanitaire, qui fixe des règles importantes pour atténuer l'impact des conflits armés, protéger les populations affectées et garantir l'acheminement de l'aide humanitaire, conformément aux Conventions de Genève qui en constituent le fondement".

Au terme de son intervention, M. Nasri a appelé de ses vœux à "la contribution des Parlements à l'établissement de relations internationales équilibrées et justes, garantissant le respect des normes humanitaires et soutenant l'action humanitaire, notamment en période de crise", conclut le communiqué.

## SONATRACH

### M. Hachichi reçoit une délégation de la commission des affaires économiques de l'APN

Le Président-directeur général (PDG) du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, au siège de la direction générale du groupe, une délégation de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce, et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), conduite par la députée Samira Berhoum, en présence du Secrétaire général de Sonatrach, indique hier un communiqué du groupe.

Lors de cette rencontre tenue lundi, M. Hachichi a présenté un exposé sur les activités du groupe Sonatrach et ses efforts pour élargir les domaines de coopération avec les entreprises africaines, dans le cadre de sa stratégie qui vise à renforcer l'inté-

gration de l'Algérie dans l'économie africaine, conformément à ses engagements envers les pays frères et amis du continent.

Le responsable a souligné, dans ce contexte, le rôle de premier plan que joue Sonatrach à l'échelle continentale,

tale, saluant la complémentarité et la communication entre les institutions législatives et les entreprises économiques nationales, au service de l'économie nationale, à même de contribuer à la réalisation d'un développement durable.

## ALGÉRIE - CORÉE DU SUD

### Le Général d'Armée Saïd Chanegriha visite plusieurs stands de l'ADEX-2025 en République de Corée (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a visité, mardi au troisième jour de sa visite en République de Corée, plusieurs stands de l'Exposition internationale d'aérospatial et de défense "ADEX-2025", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, en République de Corée, Monsieur le Général d'Armée a vi-

sité, avec la délégation qui l'accompagne, plusieurs stands de l'exposition ADEX-2025, où il s'est enquis des technologies de pointe, des systèmes de défense et des innovations industrielles récentes présentées par les grandes entreprises mondiales du domaine", précise la même source.

La visite a débuté par le stand de l'entreprise coréenne LIG et la délégation qui l'accompagne ont suivi une présentation sur "les dernières innovations de l'entreprise et les solutions qu'elle propose dans le domaine des systèmes de défense aérienne et des technologies de pointe".

Par la suite, le Général

d'Armée et la délégation qui l'accompagne "ont visité les différents stands de l'entreprise et ont pris connaissance des divers équipements et systèmes conçus et fabriqués par l'entreprise".

Les dirigeants de l'entreprise LIG "ont exprimé leur volonté de renforcer la coopération avec l'Algérie, en vue de favoriser l'échange d'expertise dans les domaines d'intérêt commun, et ce, dans l'intérêt mutuel des deux pays amis", note la même source.

Par la suite, le Général

cules spéciaux produits par l'entreprise", mettant en exergue "leurs technologies modernes et leurs capacités industrielles avancées".

À terme de sa visite, le Général d'Armée et la délégation qui l'accompagne "ont été reçus par les responsables de l'entreprise Korea Aerospace Industries (KAI), où ils se sont enquis des projets actuels et futurs de cette entreprise".

À cette occasion, le Général d'Armée a salué le niveau atteint par l'entreprise, soulignant l'importance de renforcer la coopération et la nécessité d'élargir le partenariat dans les domaines de la recherche, du développement et de la formation", ajoute le communiqué.

## TISSEMSILT SE MOBILISE POUR LA GRANDE CAMPAGNE NATIONALE DU 25 OCTOBRE Vers un avenir plus vert avec 20 000 arbres à planter

Par Abed Meghit

La wilaya de Tissemsilt se prépare à vivre, le 25 octobre prochain, un événement écologique d'envergure nationale : la campagne de reboisement « Un million d'arbres en une journée », initiée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en coordination avec la Direction générale des forêts et l'association Algérie Verte.

Cette vaste opération, placée sous le slogan « Pour un million d'arbres en un seul jour », marque un tournant dans la politique environnementale du pays et traduit l'engagement collectif en faveur d'un développement durable et d'une Algérie plus verte.

Sous les instructions du wali de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi, les services de la Conservation des forêts ont lancé les préparatifs pour la plantation de 20 000 arbustes à travers les différentes communes de la wilaya.

Cette initiative locale s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale de restauration du couvert végétal et de lutte contre la désertification, tout en consolidant les efforts de préservation des espaces verts et de protection de l'environnement.

La campagne, qui mobilisera des moyens humains et matériels considérables, concerne plusieurs types d'essences adaptées aux conditions climatiques et à la nature du sol de chaque zone.

L'opération de reboisement ne se limitera pas à la simple action de plantation, mais s'accompagnera d'un suivi rigoureux : arrosage régulier, protection contre le pâturage anarchique et entretien continu afin d'assurer la survie et la croissance des jeunes plants.

Car planter un arbre, rappellent les

responsables, ne suffit pas ; il faut aussi faire vivre. Dans un contexte mondial marqué par les changements climatiques et la perte accélérée de biodiversité, l'Algérie affiche ainsi une volonté claire de se positionner comme un acteur engagé dans la lutte contre le réchauffement et la dégradation environnementale.

Les incendies de forêts qui ont ravagé plusieurs régions ces dernières années ont laissé des cicatrices profondes dans le paysage, mais aussi dans les consciences.

Cette campagne de reboisement vise donc à réhabiliter les zones sinistrées et à redonner vie à la nature, symbole d'espoir et de résilience.

L'opération du 25 octobre, prévue simultanément dans toutes les wilayas du pays, sera l'occasion d'une mobilisation nationale sans précédent.

Des milliers de volontaires « citoyens, étudiants, élèves, associations, cadres de différents secteurs, élus locaux et institutions » participeront à cet élan vert, main dans la main, pour offrir à l'Algérie un souffle nouveau. À Tissemsilt, l'appel à la participation a été lancé à toutes les composantes de la société civile : associations écologiques, mouvements de jeunesse, comités de quartiers, établissements scolaires, centres de formation professionnelle, et même entreprises publiques et privées.

L'objectif est de faire connaître cette journée en fête nationale de la nature, un moment d'union autour d'une cause commune : la préservation de notre patrimoine écologique.

Placée sous le mot d'ordre « Le reboisement, un comportement civique et une culture durable à ancrer dans l'esprit des générations futures », cette initiative se veut aussi éducative.

Elle vise à sensibiliser les jeunes générations à l'importance du geste écologique, à encourager la responsabilité

citoyenne et à inculquer la notion de patriottisme vert. Car la protection de l'environnement ne relève plus d'un simple acte symbolique, mais constitue aujourd'hui un devoir collectif et un pilier essentiel du développement durable.

Au-delà des chiffres et des slogans, l'esprit de cette campagne réside dans la synergie entre citoyens et institutions.

Les autorités locales insistent sur l'importance de la coordination entre la Conservation des forêts, les assemblées communales, les services techniques et les organisations de la société civile, afin d'assurer une gestion optimale de l'opération.

Des repérages de terrains ont déjà été effectués pour identifier les sites de plantation les plus adaptés, tandis que des équipes techniques se tiennent prêtes à encadrer les volontaires le jour J.

Cette journée du 25 octobre sera donc bien plus qu'une simple campagne de reboisement : elle incarnera un engagement collectif pour l'avenir, un symbole fort de solidarité et de conscience écologique.

À Tissemsilt, comme partout ailleurs, les regards seront tournés « vers ces milliers de jeunes plants qui, demain, deviendront les forêts du futur » celles qui purifieront l'air, stabiliseront les sols, abriteront la faune et embelliront les paysages de notre pays.

En s'associant pleinement à cette initiative nationale sous le slogan « حضرة يا بن الله » — « Verte, par la volonté de Dieu », la wilaya de Tissemsilt affirme sa détermination à faire du reboisement non seulement une action ponctuelle, mais une véritable culture citoyenne et une tradition écologique durable.

À travers la plantation de 20 000 arbres, elle contribue à l'ambition collective d'un million de plants pour une Algérie résolument tournée vers l'avenir — une Algérie plus verte, plus saine et plus unie.

## TLEMCEN

### Les autorités face aux catastrophes des inondations

A chaque intempérie, l'ombrophobie fait rage au sein des citoyens. Une véritable peur des averses et orages ...

**Par Mohamed Medjahdi**

La problématique des risques naturels et plus particulièrement le risque d'inondation demeure un sujet d'actualité dans la région de Tlemcen. Celle-ci frappée à chaque intempérie par des inondations doit imposer une stratégie efficace pour faire à cette catastrophe. Déjà la région avait vécu de grandes crues catastrophiques, (2013-2014-2015-2016) faisant des morts et des dégâts importants.

Dans ce cadre la gestion de ce risque devient de plus en plus une nécessité qui doit impliquer tous les acteurs concernés (décideurs, techniciens et population) afin d'identifier les enjeux à protéger, les moyens disponibles et alternatives possibles pour atténuer les dégâts humains et matériels, provoqués par ce phénomène travers la wilaya.

Dans cette région les inondations sont considérées comme les catastrophes les plus fréquentes et les plus dévastatrices sur les plans humain et matériel. Le phénomène des laves torrentielles, capables de rejeter l'eau de crue vers des terrains qui semblaient totalement



inaccessibles, représente un danger important pour de nombreuses communes des hauts plateaux et l'extrême ouest.

Durant ces dernières années les intempéries ont mis les villes de Tlemcen en danger réel. Plusieurs quartiers et cités s'en sont trouvés menacés par crues, faute d'une bonne politique visant à dévier les oueds. A chaque pluie diluvienne, plusieurs régions vivent une véritable psychose. Si à Tlemcen, les routes deviennent impraticables, et l'accès à certains quartiers reste difficile voire impossible, d'autres communes subissent le pire et l'importance des dommages s'est considérablement accru depuis déjà longtemps en raison de l'important dévelo-

pement urbain effectué dans les zones inondables.

Dans ce sillage, rappelons que plusieurs personnes ont été emportées par les eaux dans les régions de Seldou, el Aricha, Ouled Mimoun, etc....

Face cependant à ces pertes humaines, outre des dégâts importants, les autorités se doivent de procéder à la restauration des champs d'expansion des crues, la prise en compte du risque dans l'urbanisme, la réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la conscience du risque apparaissent ainsi désormais comme les actions de prévention des inondations les plus efficaces, pour limiter durablement les dommages engendrés aux personnes et aux biens. Autrement le calvaire

persistera, et les inondations continueront de faire des dégâts. Les gestionnaires des communes doivent résoudre le problème des avals afin de ne pas provoquer la stagnation des quantités importantes d'eau, qui bloquent la circulation.

Dans cette optique, universitaires et spécialistes soulignent « L'implantation d'un réseau de radar météorologique qui mesure la pluie tombée, avant son accumulation au sol » cette mesure permet d'anticiper au mieux et peut représenter un véritable outil d'aide à la décision. D'autres moyens ont été mis en exergue par des universitaires notamment le reboisement qui apparaît comme la première solution envisageable pour la protection des versants. S'ajoutent également d'autres actions comme la réalisation des barrages exerçateurs pour diminuer le débit de pointe de la crue en aval.

Même si Tlemcen vit actuellement un stress hydraulique, cela n'empêche pas d'engager des réflexions pour une protection fiable qui passe certainement par une étude des causes d'inondation, puis par une proposition des solutions convenables.

## ORAN

### La SRLCO démantèle deux réseaux internationaux de trafic de véhicules et récupère 13 voitures falsifiées

**Par Abed Meghit**

Dans le cadre de la lutte acharnée contre la criminalité organisée transnationale, les services de la Sécurité nationale viennent de réaliser une opération d'envergure.

La Section régionale de lutte contre le crime organisé (SRLCO) d'Oran a réussi à neutraliser deux réseaux criminels internationaux spécialisés dans le trafic de véhicules volés et la falsification de documents administratifs, marquant une nouvelle victoire dans le combat permanent contre les réseaux de délinquance économique et transfrontalière.

Selon le communiqué émanant de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), les deux opérations menées par la SRLCO s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes.

À l'issue d'un travail de terrain rigoureux et d'enquêtes minutieuses, les enquêteurs ont réussi à démanteler les structures complètes des deux réseaux et à découvrir le modus operandi sophistiqué mis en œuvre pour introduire illégalement sur le territoire national des véhicules volés à l'étranger, faussement immatriculés et dotés de documents contrefaçons.

Les investigations ont permis la récupération de treize (13) véhicules de marques diverses ainsi qu'une moto, dont les caractéristiques techniques avaient été intentionnellement altérées pour masquer leur véritable provenance.

Ces véhicules étaient destinés à être écoulés sur le marché national grâce à des dossiers de base falsifiés et des documents administratifs frauduleux, habilement confectionnés pour tromper les autorités compétentes.

Le communiqué précise que les opé-

rations ont été exécutées après plusieurs semaines de surveillance, de recoupements d'informations et de filatures ciblées.

Ce travail d'investigation a permis aux agents de la SRLCO d'identifier les principaux acteurs et complices impliqués dans ces activités criminelles.

Dans un premier temps, cinq (05) individus ont été arrêtés, faisant l'objet de seize (16) mandats d'arrêt délivrés par les juridictions compétentes.

Sous la supervision directe du parquet territorial compétent, les investigations ont été élargies à d'autres wilayas, permettant d'interpler l'ensemble des membres des deux réseaux.

Le nombre total des personnes arrêtées s'élève désormais à onze (11) suspects, parmi lesquels figurent deux (02) fonctionnaires publics, soupçonnés d'avoir facilité la falsification et l'immatriculation illégale des véhicules.

Lors des perquisitions et saisies effectuées, les policiers ont mis la main sur 32 cartes grises falsifiées, ainsi que des cartes de contrôle technique et des attestations d'assurance portant de fausses identités.

Ces éléments de preuve confirment l'ampleur du réseau et son degré d'organisation, impliquant une logistique minutieuse et une coordination transfrontalière entre plusieurs individus opérant en Algérie et à l'étranger.

À l'issue des procédures d'enquête, les mis en cause ont été présentés devant les procureurs de la République près les tribunaux d'El Othmania et de Senia (Oran).

Ils devront répondre de plusieurs chefs d'accusation, notamment association de malfaiteurs, trafic international de véhicules, falsification et usage de faux documents officiels.

Cette opération illustre, une fois de plus, le haut niveau de professionnalisme et de vigilance des unités spécialisées.

Le communiqué précise que les opé-

raires de la Police nationale, notamment la SRLCO d'Oran, qui ne cesse d'intensifier ses efforts pour démanteler les réseaux criminels et protéger la sécurité économique du pays.

La DGSN a salué, dans son communiqué, la mobilisation et la coordination exemplaires entre les différentes unités opérationnelles, rappelant que la lutte contre le crime organisé demeure une priorité nationale visant à garantir la sécurité des citoyens, à protéger les biens publics et privés, et à neutraliser toute forme de menace contre la stabilité du territoire.

Grâce à ce coup de filet spectaculaire, la SRLCO d'Oran confirme sa position de fer de lance dans la lutte contre la criminalité organisée, démontrant que la détermination et la stratégie proactive des services de sécurité restent les meilleures armes pour contrer les réseaux transnationaux et préserver la quiétude publique.

## NÂAMA

### Vers la distribution de 730 logements publics locatifs

La distribution de 730 nouveaux logements publics locatifs sera effectuée, prochainement, dans les principales daïras de la wilaya de Nâama, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

La même source a précisé que ce quota de logements est réparti comme suit : 130 logements publics locatifs (LPL) dans la commune de Nâama, 300 logements dans la commune de Mecheria, réalisés dans la partie Sud de la ville, et 300 logements dans la zone "Dalaâ", dans la commune d'Aïn-Sefra.

Ces nouveaux ensembles immobiliers, dont la réalisation est pilotée par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), connaissent actuellement les dernières retouches de leurs chantiers, notamment les travaux d'aménagement extérieur, tels que le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, la réalisation des trottoirs, des aires de

## TISSSEMSILT

### Un nouvel élan pour l'urbanisme et le logement à travers des projets immobiliers ambitieux

**Par Abed Meghit**

La wilaya de Tissemsilt poursuit sa dynamique de développement urbain avec le lancement de nouveaux projets d'envergure destinés à améliorer le cadre de vie des citoyens et à moderniser le tissu architectural de la région.

Sous la supervision de l'Entreprise Nationale de Promotion Immobilière (ENPI), les travaux de réalisation de 50 logements promotionnels libres (LPL) ont officiellement démarré au chef-lieu de la wilaya.

Ce projet résidentiel, qui s'inscrit pleinement dans la politique nationale de l'habitat, vise à offrir des habitations individuelles de standing, alliant confort, esthétique et modernité.

Conçues selon des normes architecturales contemporaines respectueuses du cachet urbain et local, ces villas de type R+1 répondent aux besoins de confort, de sécurité et d'intimité des familles.

Le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a accordé une attention particulière à la préparation et au suivi de ce projet structurant, en multipliant les réunions de coordination avec les responsables des secteurs concernés.

Ces rencontres ont permis de définir les priorités et d'assurer la mise en œuvre rigoureuse du programme dans le respect des délais contractuels.

L'ENPI a, de son côté, affirmé que les travaux sont déjà en phase de fondations et qu'ils se déroulent conformément aux normes les plus exigeantes de qualité et de sécurité, gage d'un produit immobilier durable et harmonieux.

À terme, ces 50 unités contribueront à reconstruire l'espace urbain de Tissemsilt, tout en renforçant son attractivité économique et touristique. Parallèlement, dans le cadre du suivi permanent des programmes de logement en cours, les services de la wilaya ont mené une visite de terrain sur plusieurs chantiers d'habitat promotionnel aidé (LPA) à travers la commune de Tissemsilt.

Cette opération a concerné deux projets majeurs : 60 logements LPA à Aïn El Bordj et 60 autres à haï Hassan, deux sites qui connaissent un rythme d'exécution appréciable.

Les membres de la commission de suivi ont procédé à une évaluation minutieuse de l'état d'avancement des travaux, de leur qualité et du respect des normes techniques en vigueur.

Ils ont également insisté sur la levée rapide des réserves techniques formulées précédemment, invitant les entreprises de réalisation et les bureaux d'études à redoubler d'efforts pour garantir la livraison des projets dans les meilleurs délais.

Ces initiatives s'inscrivent dans la vision du wali de Tissemsilt, axée sur la promotion du logement décent et l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

En conjuguant qualité, innovation et suivi rigoureux, la wilaya entend faire du secteur de l'habitat un levier essentiel de développement durable et d'attractivité urbaine, au service des habitants et de la modernisation de la ville.

jeux et des espaces verts, avant leur affectation à leurs bénéficiaires, a-t-on fait savoir de même source.

Les services de la wilaya ont, par ailleurs, indiqué que la réalisation d'un nouveau quota de 1.516 logements publics locatifs a été lancée, dans le cadre du programme complémentaire de l'année en cours, dont 416 logements à Nâama, 600 à Mecheria et 500 à Aïn-Sefra, portant ainsi le nombre total de LPL en cours de réalisation dans la wilaya à 2.600 unités.

D'autre part, la même source a affirmé que les travaux d'aménagement des lotissements sociaux destinés aux parcelles de terrain à bâtir en auto-construction, portant sur le raccordement de ces lotissements aux réseaux d'assainissement et d'eau potable, ont atteint leurs dernières phases.

APS

## PLF 2026

**Sayoud présente le budget du secteur de l'Intérieur et des Transports pour 2026 devant la commission spécialisée**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud a présenté, mardi, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le budget sectoriel dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) pour 2026, comprenant un ensemble de mesures visant à faire des collectivités locales des pôles attractifs pour l'investissement et à améliorer le système des transports.

Dans son intervention lors d'une séance d'audition présidée par M. Mohamed Benhachem, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, le ministre a précisé que ces mesures s'inscrivent dans la continuité des efforts de l'Etat en vue de répondre aux exigences du développement et conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, plaçant le citoyen et ses préoccupations au centre de toutes les politiques publiques.

Ainsi, les autorisations d'engagement ont été fixées pour l'année prochaine à 1.481 milliards de DA, en hausse de 8,45% par rapport à celles ouvertes pour 2025, tandis que les crédits de paiement s'élèvent à 1.535 milliards de DA, soit une augmentation de 10,55% par rapport à 2025, a indiqué M. Sayoud. Le budget du secteur de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports s'articule autour de plusieurs axes, notamment le développement local visant à faire des collectivités locales des pôles attractifs pour l'investissement, la réalisation de l'équilibre par l'élimination des disparités de déve-

loppement et l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Il s'agit également de l'élargissement de la couverture sécuritaire et de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, de la concrétisation de la transformation numérique de l'administration publique, du renforcement du projet d'organisation territoriale à travers le soutien aux wilayas déléguées ainsi que de la valorisation du patrimoine local génératrice de revenus.

Concernant les dépenses de transfert, un montant de 659 milliards de DA a été alloué aux collectivités locales, destiné à la réalisation du programme d'appui au développement socio-économique des collectivités locales (ex-Plans communaux de développement PDC), pour une enveloppe de 140 milliards de DA, ainsi qu'à la prise en charge des missions confiées aux collectivités locales, à hauteur de 519 milliards de DA.

S'agissant du programme des transports, les affectations financières proposées s'élèvent à 77,29 milliards de DA en autorisations d'engagement et à 90 milliards de DA en crédits de paiement, destinés essentiellement à la couverture de la

demande croissante sur les transports et à l'amélioration du service public fourni au citoyen, indique M. Sayoud.

Ces dépenses englobent notamment les investissements relatifs à l'acquisition de moyens logistiques pour la gestion et la maintenance des infrastructures de la ligne Béchar-Gara Djebilet, l'entretien des équipements de traction électrique du réseau ferroviaire, l'entretien et l'acquisition de machines de déblayage du sable pour les aéroports du Sud, les systèmes de détection des incendies au niveau des aéroports et des gares routières, l'acquisition de systèmes de pointe pour l'atterrissement des avions, la réhabilitation des gares routières à travers 43 wilayas, la réalisation de gares urbaines dans 9 wilayas ainsi que l'installation de systèmes de vidéosurveillance dans 46 ports, contribuant ainsi à renforcer les niveaux de sécurité. Pour ce qui est des dépenses de transfert, le montant proposé pour l'année 2026 s'élève à 40,73 milliards de DA, répartis principalement entre la Société nationale des transports ferroviaires-SNTF (20 milliards de DA) et Air Algérie (19 milliards de DA).

**HYDROCARBURES ET MINES****Examen de l'état et les perspectives de la coopération entre l'Algérie et l'UE**

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mardi, au siège du ministère, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Algérie, Diego Mellado, en présence de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, et de cadres du secteur.

La rencontre a été l'occasion d'examiner l'état et les perspectives de la coopération entre l'Algérie et l'UE, ainsi que les moyens de la renforcer dans le cadre du dialogue stratégique dans le domaine de l'énergie, notamment dans ceux des hydrocarbures et des mines, indique le communiqué du ministère.

Les deux parties ont, en outre, passé en revue les progrès réalisés dans la coopération énergétique, particulièrement en ce qui concerne l'ap-

provisionnement de l'Europe en gaz naturel, le développement des gisements pour accroître les capacités de production, ainsi que la coopération dans les technologies modernes visant la réduction des émissions, la diminution de l'empreinte carbone et le développement de projets de captage du carbone et de protection de l'environnement.

Il a également été question du développement de l'hydrogène dans le cadre du projet Corridor sud (Southern Gas Corridor) reliant l'Algérie à l'Europe via l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche. A cette occasion, M. Arkab a affirmé que l'Algérie appelle les entreprises européennes à renforcer leur présence sur le marché national, à travers l'investissement dans les secteurs des hydrocarbures et des mines,

soulignant que les récentes réformes juridiques et réglementaires engagées dans ces deux secteurs ont permis d'instaurer un climat d'investissement favorable et transparent, propice au développement de partenariats et attractif pour les investisseurs étrangers. Les discussions ont également porté sur les opportunités d'investissement dans le secteur minier en Algérie et sur l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques avec les entreprises européennes, en insistant sur le transfert de connaissances, la formation et l'utilisation des techniques modernes, notamment dans les domaines de la recherche, de l'exploration, de la transformation et de la valorisation des ressources minières, outre les éléments de terres

rares et les minéraux stratégiques, selon le communiqué.

De son côté, M. Mellado a exprimé sa satisfaction du niveau du dialogue stratégique entre l'Algérie et l'UE dans le domaine énergétique, et l'intérêt croissant des entreprises européennes pour le marché algérien, saluant le rôle de l'Algérie en tant que partenaire fiable dans la garantie de la sécurité énergétique européenne.

L'ambassadeur a également exprimé la volonté de l'UE de renforcer la coopération dans les domaines de la production d'hydrogène vert et bleu, ainsi que l'exploitation des minéraux stratégiques et leur transformation au service des industries, notamment celles liées aux énergies renouvelables.

**ALGÉRIE - NIGERIA****Le président de la Chambre des représentants du Nigeria souligne l'importance du projet de gazoduc transsaharien**

Le président de la Chambre des représentants du Nigeria, Tajudeen Abbas, a souligné, lundi à Alger, l'importance du projet de gazoduc transsaharien reliant son pays à l'Algérie via le Niger, affirmant qu'il s'agit d'un "projet réalisable".

Cette déclaration est intervenue lors de l'audience que lui a accordée le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, au siège du ministère, en présence d'une délégation parlementaire nigériane, de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, et du vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Fakhour, ainsi que de l'ambassadeur du Nigéria en Algérie et des cadres du ministère.

Lors de cette rencontre, M. Abbas a salué les efforts de l'Algérie dans le soutien aux initiatives de coopération africaine, notamment à travers le projet de gazoduc transsaharien, un projet réalisable, d'autant plus qu'il ne traverse que trois pays, selon un communiqué du ministère.

Le président de la Chambre des représentants du Nigeria a également exprimé "la fierté de son pays quant aux relations historiques de coopération avec l'Algérie", soulignant "la disposition du Nigéria à renforcer la coordination et l'action conjointe afin de concrétiser des projets stratégiques générateurs de bénéfices mutuels, notamment dans des secteurs vitaux", selon la même source.

Cette rencontre a permis "d'approfondir les concertations et d'échanger les vues sur les perspectives de coopération entre l'Algérie et le Nigéria, notamment dans les domaines des hydrocarbures et des mines".

Les deux parties ont évoqué le projet de gazoduc transsaharien, considéré comme "l'un des plus importants projets énergétiques régionaux, visant à relier les réserves gazières nigériennes au réseau algérien afin de répondre à la demande croissante en gaz, tant sur les marchés africains voisins que sur les marchés européens".

Il a été procédé à l'examen de l'état d'avancement des travaux relatifs à l'étude de faisabilité technique et économique, lancée en mars dernier, note le communiqué.

Les deux parties ont également examiné les moyens d'élargir les domaines de coopération afin d'y inclure des secteurs prioritaires d'intérêt commun, ainsi que l'échange d'expertises et de savoir-faire dans les domaines de la régulation, de la formation, et de l'élaboration d'études stratégiques liées au secteur des hydrocarbures.

L'accent a été mis sur l'importance de renforcer la coordination bilatérale dans les enceintes régionales et internationales, tout en saluant le niveau de coopération existant entre les deux pays, notamment dans le cadre de l'Organisation africaine des producteurs de pétrole (OAPP), du Forum des pays exportateurs de gaz, ainsi que de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

Les deux parties ont, à cette occasion, mis en avant la qualité des relations entre l'Algérie et le Nigéria et réaffirmé leur volonté commune de les hisser à des niveaux supérieurs de partenariat, à travers des projets concrets et des programmes d'action conjoints favorisant l'intégration économique et le développement durable du continent, en particulier en matière de renforcement de la coopération entre les entreprises des deux pays dans l'industrie pétrolière et gazière.

M. Arkab a salué "la dynamique qui caractérise les relations de l'Algérie avec les pays africains frères, dans le cadre de la politique énergétique nationale fondée sur le renforcement des partenariats Sud-Sud et l'élargissement de la présence du groupe Sonatrach sur la scène continentale, en cohérence avec les engagements de l'Algérie en matière de développement et d'intégration régionale, et en concrétisation de la vision africaine de développement fondée sur l'intégration et le partenariat effectif", conclut le communiqué du ministère.

APS

**IMPÔTS****La souscription de la déclaration G50 via le système Jibaya'tic reportée au 23 octobre**

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, lundi dans un communiqué, le report de la date limite de souscription de la déclaration G50 via le système "Jibaya'tic", au 23 octobre en cours.

"La DGI porte à la connaissance

des contribuables soumis au régime du réel et du régime simplifié, relevant des structures dotées du système d'information Jibaya'tic, que la date limite de souscription de la déclaration G50, prévue au plus tard le 20 octobre 2025, est reportée

jusqu'au jeudi 23 octobre 2025 (inclus)", est-il indiqué dans le communiqué. Cette décision a été prise à l'effet de permettre aux contribuables de satisfaire à leurs obligations déclaratives "dans les meilleures conditions", ajoute la même source.

M A R C H É S B O U R S I E R S

## Les Bourses mondiales terminent dans le vert

Les marchés mondiaux ont terminé dans le vert lundi, poussés par les espoirs de détente commerciale entre Washington et Pékin, avant une nouvelle salve de résultats d'entreprises dans la semaine.



En Europe, la Bourse de Francfort a terminé en forte hausse de 1,80%, Paris a gagné 0,39%, Londres 0,52% et Milan 1,52%.

A Wall Street, le Dow Jones a gagné 1,12%, l'indice Nasdaq s'est octroyé 1,37% et l'indice élargi S&P 500 a progressé de 1,07%. Sur le marché obliga-

taires, le rendement à échéance dix ans des emprunts de l'Etat américain se détendait vers 20H40 GMT, à 3,98% contre 4,01% vendredi en clôture.

Le billet vert grappillait 0,09% face à la monnaie unique, à 1,1644 dollar pour un euro.

Les cours du pétrole sont

restés sur leur tendance baissière.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a perdu 0,46% à 61,01 dollars, non loin de ses plus bas niveaux depuis début mai.

Le baril de West Texas Intermediate n'a lâché que 0,03% à 57,52 dollars.

## Les marchés asiatiques portés par l'espoir d'une détente sino-américaine

Les marchés asiatiques restent portés mardi par l'espérance d'une déescalade des tensions commerciales entre Pékin et Washington, la Bourse de Tokyo étant de surcroît dopée par l'intonation attendue de Sanae Takaichi comme Première ministre.

À la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei grimpait de 1,51% à 49.929 points, se hissant à de nouveaux sommets, tandis que l'indice élargi Topix gagnait 0,77% à 3.273 points. La devise japonaise reculait de 0,16%, à 150,99 yens pour un dollar. L'apaisement Pékin-Washington rassure les marchés. La Bourse de Sydney progressait de 0,66%, Taipei de 0,77%, et l'indice hongkongais Hang Seng s'adjugeait 1,50%.

Les places asiatiques profitent de bons résultats d'entreprises à Wall Street.

Et elles restaient comme la veille enthousiasmées par la perspective d'une accalmie des tensions commerciales entre Chine et Etats-Unis,

après le ton plus conciliant adopté par le président américain Donald Trump.

Dans ce contexte, l'or continue pourtant de progresser, enregistrant un nouveau record à 4.381,52 dollars l'once.

## Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a clôturé en nette hausse lundi, portée par les espoirs de détente commerciale entre Washington et Pékin et par un regain d'appétit pour les valeurs technologiques.

Le Dow Jones a gagné 1,12%, l'indice Nasdaq s'est octroyé 1,37% et l'indice élargi S&P 500 a progressé de 1,07%. Sur le marché obligataire, le rendement à échéance dix ans des emprunts de l'Etat américain se détendait vers 20H20 GMT, à 3,98% contre 4,01% vendredi en clôture.

## ARGENTINE - ETATS-UNIS

### Les deux pays signent un accord d'échange de devises

La Banque centrale de la République argentine (BCRA) a annoncé avoir signé un accord de stabilisation du taux de change avec le Trésor américain pour un montant de 20 milliards de dollars.

"L'objectif de cet accord est de contribuer à la stabilité macroéconomique de l'Argentine, en mettant particulièrement l'accent sur le maintien de la stabilité des prix et la promotion d'une croissance économique durable", a déclaré lundi la BCRA dans un communiqué.

Cette annonce fait suite à des réunions entre l'équipe économique du gouvernement argentin et des responsables américains à Washington, notamment une rencontre entre le ministre argentin de l'Economie, Luis Caputo, et le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, ainsi qu'une ren-

contre entre le président argentin Javier Milei et le président américain Donald Trump le 14 octobre.

"L'accord établit les modalités et conditions des opérations bilatérales d'échange de devises entre les deux parties", a indiqué la banque.

"Ces opérations permettront à la BCRA d'élargir la gamme des instruments de politique monétaire et de taux de change disponibles, notamment en renforçant la liquidité de ses réserves internationales, conformément aux fonctions réglementaires établies dans sa charte organique", a-t-elle ajouté.

La BCRA a souligné que cet accord s'inscrivait dans le cadre d'une "stratégie globale" visant à renforcer la politique monétaire de l'Argentine et à "consolider" la capacité de la banque centrale à "réagir aux conditions sus-



ceptibles d'entraîner des épisodes de volatilité sur les marchés des changes et des capitaux". Cette annonce intervient

quelques jours avant les élections législatives argentines prévues le 26 octobre courant.

## Pétrole: le baril de Brent à près de 61 dollars



Les cours du pétrole sont restés stables mardi, les investisseurs évaluant l'impact potentiel des évolutions géopolitiques sur le marché pétrolier.

Avant midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, s'affichait stable, perdant à peine 0,05% à 60,98 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en novembre, dont c'est le dernier jour de cotation, grappillait 0,02% à 57,53 dollars.

Les deux bruts de référence ont enregistré des niveaux bas sur plusieurs mois en début de semaine, sur fond de préoccupations concernant une surabondance de l'offre et le ralentissement de la croissance économique découlant du conflit commercial sino-américain.

Dans son dernier rapport mensuel sur le marché pétrolier, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) projette une offre excédentaire de pétrole d'environ 2,2 millions de barils par jour (mb/j) en 2025 et prévoit qu'elle pourrait atteindre près de 4 mb/j en 2026.

Des analystes估计 que le marché pétrolier est effectivement en situation de surproduction, "mais pas à un niveau aussi extrême que celui actuellement prévu par l'AIE".

## Le dollar progresse légèrement

Le dollar gagnait un peu de terrain lundi, attentiste avant la publication vendredi d'un indice d'inflation aux Etats-Unis, les cambistes surveillant aussi les dernières évolutions sur le plan commercial.

Vers 19H00 GMT, le billet vert prenait 0,10% face à la monnaie unique européenne, à 1,1643 dollar, et 0,17% à la devise britannique, à 1,3404 dollar pour une livre.

La Réserve fédérale (Fed) a abaissé ses taux pour la première fois de l'année en septembre, d'un quart de point, en raison de la fragilité de l'emploi américain.

L'institution dispose toutefois d'un double mandat: elle doit certes veiller à ce que le marché de l'emploi reste dynamique, mais aussi maintenir l'inflation proche de 2% sur le long terme.

Le marché surveille aussi les derniers développements sur le plan commercial, alors que Pékin et Washington se sont accordés samedi pour préparer de nouvelles tractations.

L'or restait aussi dans le vert, après avoir atteint vendredi un nouveau record, à 4.379,93 dollars l'once.

## PALMIER DATTIER EN ALGÉRIE

# L'assurance d'une sécurité alimentaire en zones sahariennes

La phoeniciculture est l'une des activités agricoles qui pourront contribuer à assurer la sécurité alimentaire, au moins dans les zones sahariennes où le palmier-dattier constitue la culture de base. Mme Souad Babahani, chef de l'équipe Productions végétales de la palmeraie du laboratoire de recherche bio ressources sahariennes, préservation et valorisation, de l'université de Ourgala, et qui est actuellement en retraite, a souligné que « le palmier-dattier donne les dattes utilisées comme aliment pour l'homme et aussi comme fourrage pour l'animal. »

Par Mohamed Medjahdi

Il contribue à l'augmentation des revenus des agriculteurs, des commerçants, des exportateurs et des transformateurs ». Plusieurs produits et sous-produits, ajoute-t-elle, sont élaborés à base de dattes et du dattier : « Ces produits contribuent donc à l'élévation du niveau social des populations qui le cultivent. Or, la plupart de ces produits et sous-produits sont restés à l'état primaire en Algérie. »

La valorisation des dattes et des autres produits du dattier, estime-t-elle, reste toujours possible si le développement technique en matière de technologie alimentaire est assuré. « L'appel à l'expérience des autres pays, surtout arabes, dans ce domaine pourrait accélérer ce développement puisque l'Algérie possède une diversité très importante de plus d'un millier de cultivars ; d'où uniquement cinq cultivars, à leur tête la DegletNour, sont valorisés. »

En effet, à partir de ce produit, on peut produire entre autres la pâte de dattes, la farine de dattes, les dattes fourrées, les dattes au sirop, du « miel » de dattes ou Dibess, du sirop et des jus de



dattes ou boissons non-alcoolisées, du sucre liquide ; mais également de l'acide citrique, des levures boulangère, alimentaire et fourragère, du vinaigre et de l'alcool médical etc..

Et comme le sucre a été ces derniers mois un sujet d'actualité, l'Algérie peut à partir des dattes fabriquer ce produit importé et qui coûte cher. « Une moyenne dépassant les 1,8 mil-

lion de tonnes de sucre est importée annuellement sachant que la consommation du sucre en Algérie est estimée à environ 1,3 million de tonnes par an. » a rappelé Dr Babahani.

Par ailleurs, même les noyaux de dattes sont valorisés puisqu'ils rentrent dans certaines industries comme la fabrication des huiles, des produits cosmétiques et de l'aliment du bétail.

La phoeniciculture, avec toutes ses activités, engendre des revenus très intéressants, si ce ne sont tous les problèmes que vit ce secteur à cause du manque de gestion et surtout de coordination entre les structures qui le gèrent. En effet, les dattes restent parmi les rares produits agricoles exportés. « L'Algérie produit entre 650 000 et un million de tonnes et exporte, ces dernières

années, entre 13 000 à 15 000 plus de 68 000 tonnes pour un coût dépassant les 70 millions de dollars. »

Ce produit, selon notre interlocutrice, pourra être développé à travers sa diversification, en produisant d'autres produits qui assureront la sécurité alimentaire des phoeniciculteurs et autres citoyens.

Dans ce sillage, il est utile de faire connaître les autres cultivars dans les marchés mondiaux, développer les différentes catégories de dattes DegletNour, y compris la commercialisation des dattes dénoyautées.

La phoeniciculture, faut-il le rappeler, est une activité agricole ; mais son développement nécessite un développement intégré de toutes les activités sociales, économiques, scientifiques et mêmes culturelles, dont elle dépend. « L'État fait des efforts extraordinaires pour développer ce secteur, à travers une stratégie globale et intégrée ; mais qui ne peuvent aboutir sans la contribution de tous les acteurs d'une façon directe ou indirecte pour une nouvelle dynamique de ce secteur vital pour les régions sahariennes ». A conclut Dr Souad Babahani ex chercheur à l'université de Ourgla.

## TISSEMSILT

### La Gendarmerie nationale met fin à la détention illégale de deux armes à feu

Par Abed Meghit

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tissemsilt ont procédé, au terme d'une opération méticuleusement planifiée, à l'interpellation d'un individu âgé de 56 ans en possession de deux armes à feu de type « fusils de chasse », détenues sans aucune autorisation légale.

Cette intervention, menée dans le strict respect des procédures, s'inscrit dans le cadre des efforts continus de lutte contre la détention et la circulation illicites d'armes à feu.

Selon un communiqué officiel de la Gendarmerie nationale, des informations précises et crédibles sont parvenues au Commandant de Compagnie du Darak El Watani de Bordj Bounaama, faisant état de la possession illégale de deux fusils de chasse par un habitant de la région.

Face à la gravité des faits rapportés, un plan d'intervention a été immédiatement élaboré, mobilisant les unités compétentes pour une opération ciblée et sécurisée.

Après la vérification des renseignements et l'obtention des autorisations légales, les gendarmes ont encerclé le domicile du suspect et procédé à une fouille minutieuse.

L'opération s'est soldée par la découverte et la saisie de deux armes à feu, l'une de marque « Marocchi » et l'autre « Saint-Etienne », ainsi qu'un lot de munitions et d'accessoires.

Parmi les objets saisis figu-

raient deux crosses artisanales, deux doubles canons parallèles de fabrication traditionnelle, deux sangles de port, treize cartouches vides de calibre 12 mm, cinq cartouches vides de calibre 20 mm, soixante-six cartouches vides de calibre 16 mm, ainsi que cinq cartouches encore chargées.

Le mis en cause a été immédiatement arrêté et conduit au siège de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale pour les besoins de l'enquête.

Les investigations se poursuivent afin de déterminer l'origine des armes saisies et d'établir si elles ont pu être utilisées dans des activités illégales ou de braconnage.

Cette opération, marquée par un haut degré de professionnalisme, illustre la vigilance et la réactivité constantes des unités de la Gendarmerie nationale à travers le territoire de la wilaya de Tissemsilt.

Elle traduit également la volonté ferme de cette institution à faire respecter la loi et à préserver la sécurité des citoyens.

Le suspect sera présenté devant Monsieur le Procureur de la République près le tribunal de Bordj Bounaama dès la clôture de l'enquête préliminaire, afin de répondre de ses actes conformément à la législation en vigueur.

Cette action, saluée pour sa précision et son efficacité, témoigne de la détermination des services de la Gendarmerie nationale à protéger la population et à lutter avec rigueur contre toute forme de détention illégale d'armes à feu.

## LES EUCALYPTUS (ALGER)

### La Gendarmerie nationale démantèle en un temps record une dangereuse bande criminelle spécialisée dans le vol de commerces

Par Abed Meghit

Une intervention rapide et exemplaire des éléments de la Gendarmerie nationale de Les Eucalyptus, relevant du commandement de la Gendarmerie nationale, a permis de neutraliser une bande criminelle particulièrement active dans les agressions et les vols ciblant les commerces de la région.

Grâce à une enquête méticuleuse et à une coordination efficace entre les services de renseignement et les équipes d'intervention, cette opération s'est soldée par l'arrestation de trois individus dangereux et la récupération de la majeure partie du butin dérobé.

Tout a commencé lorsqu'un commerçant, propriétaire d'un magasin de vente de matériaux de revêtement intérieur (céramique) à Les Eucalyptus, a déposé une plainte après avoir été victime d'un braquage en plein jour.

Trois individus armés d'armes blanches se sont introduits dans son local commercial, l'ont menacé et agressé avant de s'emparer d'une somme d'argent estimée à 300 millions de centimes et de plusieurs téléphones portables.

L'audace de cette agression en plein jour a semé un sentiment d'insécurité parmi les habitants et les commerçants du quartier, suscitant une réaction immédiate des forces de l'ordre.

Dès la réception de la plainte, les éléments de la Gendarmerie ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour identifier les auteurs.

L'exploitation minutieuse des images issues des caméras de surveillance installées à l'intérieur du magasin, combinée à l'action du service de renseignement et aux techniques modernes d'investigation, a rapidement permis de remonter la piste des suspects et de localiser leurs lieux de refuge.

Une opération sécuritaire bien coordonnée a alors été mise en place, aboutissant à l'arrestation des trois membres de la bande criminelle en un laps de temps record.

Les gendarmes ont réussi à récupérer 288 millions de centimes du montant volé, trois télé-



phones portables et à saisir une arme blanche prohibée de sixième catégorie, à savoir un grand sabre utilisé lors de l'agression.

Cette action témoigne de la vigilance constante et de l'efficacité des unités de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre la criminalité urbaine, en particulier contre les bandes organisées qui menacent la sécurité des citoyens et de leur biens.

Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de répression des actes criminels menée par le ministère de la Défense nationale, visant à garantir un climat de sécurité et de sécurité à travers tout le territoire.

Les trois individus arrêtés seront présentés, après l'achèvement des procédures légales, devant Monsieur le Procureur de la République, pour répondre de plusieurs chefs d'inculpation, notamment : constitution d'une association de malfaiteurs, vol avec violence et menace, commis avec usage d'armes blanches, ainsi que destruction volontaire de biens appartenant à autrui.

Cette réussite sécuritaire illustre une fois encore le professionnalisme et la détermination des unités de la Gendarmerie nationale à protéger la population, à faire régner l'ordre public et à neutraliser toute forme de délinquance qui tente de troubler la quiétude des citoyens.

## IMMIGRATION CLANDESTINE

# Ce flux venu d'ailleurs qui coûte cher à l'Etat

Une difficulté pour les autorités de répondre à la forte pression migratoire, venue d'ailleurs où les regards se portent immédiatement sur les populations en provenance d'Afrique subsaharienne. De fait, il ne se passe pas un jour où des centaines de migrants tentent de franchir les frontières, le plus souvent à destination de l'Europe, l'Espagne notamment. Les moins chanceux restent coincés. Où ? Chez nous. L'immigration est désormais un fait sociétal et spatial majeur.

**Par Mohamed Medjahi**

D'importants moyens sont déployés et les mesures sont répressives. Aux moyens humains et matériels, cette lutte contre l'immigration clandestine s'est renforcée par un arsenal juridique qui fait de ce phénomène un délit. En effet, le gouvernement a promulgué une série de lois qui criminalisent l'immigration clandestine.

Le phénomène devient d'autant plus crucial lorsqu'il s'agit des cadres, étudiants, médecins ou femmes avec ou sans enfants. Ces candidats intègrent parfois des réseaux de passeurs exerçant dans la clandestinité institutionnelle et défiant tout ce qui est réglementé par la loi. De nombreux réseaux spécialisés dans la fausse monnaie ont été neutralisés que ce soit à la frontière ouest ou à l'intérieur du pays.

Si les mouvements migratoires, soulignent des universitaires, s'inscrivent dans un processus sociohistorique, il est nécessaire pour la recherche et la communauté scientifique de comprendre l'actualité migratoire et son rapport avec l'histoire des pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne.

Cette mobilité internationale, selon bon nombre d'experts dans le milieu universitaire, à l'image du Pr Saïd Musette, s'inscrit dans un contexte de crise et de domination géopolitique. Les mutations économiques et sociopolitiques incitent aujourd'hui les pays des deux rives de la Méditerranée à la mise en place des dispositifs juridiques et politiques, contraignant toute initiative migratoire. (...) A mi-chemin entre les espaces subsaharien et euro-méditerranéen, l'Algérie offre des frontières longues de 6700 km avec 7 pays. Celles du Sud en particulier sont immenses et difficiles à contrôler : la wilaya de Tamanrasset présente 1200 km de frontière commune avec le Mali et le Niger tandis que celle d'Illizi en offre 1400 km avec le Niger et la Libye. Le pays est devenu un des théâtres importants de cette question migratoire, qui se pose avec acuité pour des migrants vulnérables, venant d'Afrique subsaharienne. » A souligné Pr Musette ancien chercheur au CREAD

En effet Depuis la dernière décennie, l'Algérie est devenue un pays de transit pour les populations subsahariennes, quittant leur pays dans le but de parvenir jusqu'en Europe. Il s'agit en particulier des ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale. Au cours des dernières années, l'Algérie est également devenue un pays de destination pour une partie de ces migrants, qui décident finalement de s'y installer puisqu'ils parviennent de plus en plus difficilement à atteindre l'Europe.

Ces étrangers, migrants, vivant temporairement ou pour une durée plus longue sur le territoire algérien, sont exposés ainsi à une plus grande précarité. Pour manque de papiers, séjour illégal, faux papiers, escroquerie, proposition de fausses monnaies ... D'ailleurs nombreux se trouvent en prison.

Malgré de nombreuses opérations de renouvellement, inscrites dans le cadre d'endiguer le phénomène de l'immigration clandestine dans plusieurs régions du pays les subsahariens se comptent par centaines voire des milliers aujourd'hui.

Selon bon nombre d'observateurs le phénomène de l'immigration clandestine et du trafic de personnes est de plus en plus préoccupant parce qu'il implique bien des éléments du crime organisé et qu'il oblige, en particulier, des femmes à se prostituer, notamment les subsahariennes, où des cas de sida ont été signalés, outre des pandémies qui ont tué plusieurs personnes.

De nombreuses régions du pays sont devenues par le temps un véritable fief de ces individus à la recherche d'une vie luxueuse. Or, ils mènent un mode de vie qui laisse à désirer, eux qui ont fui la misère, demeurent, en fait un fardeau lourd pour le pays, qui cherche la solution adéquate pour ne plus voir ces parachutés.

Les statistiques démontrent à quel point

le phénomène a pris de l'ampleur, et les services de sécurité se trouvent face à une armada de clandestins venus du Mali, Togo, Congo, Sénégal, et même des marocains

Quotidiennement les services de sécurité opèrent à des arrestations. Parmi ces clandestins, figurent des criminels qui font parties des réseaux de trafic de drogue, des faux monnayeurs, etc. ....

Entre la misère et une mer sombre et anonyme, les clandestins, les plus pauvres se sont toujours embarqués à bord d'embarcations pneumatiques sans la moindre sécurité, à l'aventure, pour tenter de traverser la mer et de trouver, sur l'autre rive, une vie plus supportable. Mais la grande bleue, n'a laissé aucune chance à des centaines d'individus, qui rêvaient croquer une autre vie ailleurs, et à belle dent. En effet les routes de l'immigration sont parsemées d'une mort certaine. Braver les dangers, telle est la devise de ces sans-papiers, qui croient à une chance sur cent... d'atteindre le paradis voulu.

Ils sont originaires en grande partie de l'Afrique de l'Ouest. Ils viennent du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, des Guinées (Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale), du Ghana, du Liberia, du Mali, du Niger du Nigeria, du Togo, etc. Il existe aussi des africains qui sont logés dans des villes en construction pour assurer le gardiennage. D'autres travaillent la terre. En fait, ils s'adonnent à toutes les activités qu'ils peuvent trouver. Ils sont dans les champs travaillant avec les fellahs, dans le bâtiment, manutentionnaires pour charger ou décharger des marchandises et aussi dans les garages de réparation des voitures. Ce travail leur procure un pécule quotidien allant jusqu'à 3000 dinars par jour et en fonction des employeurs et des tâches accomplies.

Fuyant les conflits et la misère.

### Les subsahariens élisent refuge dans de nombreuses villes.

Le flux migratoire a gagné aujourd'hui toutes les villes de la wilaya de Tlemcen. Les réfugiés subsahariens sont partout. Près des mosquées, sur les places publiques, au niveau des ronds-points, aux abords des routes, au marché, pour faire la manche. Une vie approximative loin des leurs, loin de leur pays et de leurs racines. Sans abris ils vivent à même la rue, et ce malgré tous les apports qui leurs sont dédiés pour amoindrir leur exil forcés. Des aides et de l'assistance qu'apportent les autorités locales en vue de leur prêter soutien moral et aide matérielle, avant de les conduire aux frontières dans les meilleures conditions qui soient et qui leur est dû en tant que réfugiés. Mais le phénomène de l'immigration clandestine persiste dans toute la région de Tlemcen et surtout la région frontalier ouest du pays, notamment à Maghnia. Si durant les années 2004 et 2005, les résultats escomptés à travers ces opérations d'acheminement aux frontières ont été réalisés, à travers la reconduction de plus de 1391 sans papiers, il est à noter que ces dernières années, la situation est loin d'être endiguée.

Les statistiques démontrent à quel point le phénomène a pris de l'ampleur, et les services de sécurité se trouvent face à un grand flux de subsahariens de différentes nationalités, qui travaillent dans le secteur du bâtiment, celui de l'agriculture ... Pour mettre fin à ces passages illégaux, les autorités de la wilaya prennent les mesures adéquates pour contenir cet afflux, d'autant que de nombreux groupes se sont constitués en associations de malfaiteurs et de faux monnayeurs que les services de sécurité ont arrêté à plusieurs reprises.

### Ces algériens candidats à l'émigration clandestine

A travers le pays de nombreuses journées d'études et des rencontres scientifiques ont été organisées pour élucider ce phénomène qui pousse nos jeunes algériens à s'aventurer en pleine mer. Coupable ou victime, a été d'ailleurs le thème du 1er colloque international organisé à Tlemcen par le bâtonnat de

Tlemcen, afin d'interpeller les pouvoirs publics de ce phénomène qui ne cesse de nous jours de prendre de l'ampleur à l'échelle nationale. En effet, souvent situées dans des zones économiques défavorisées, les terres européennes font figure d'Eldorado et nombreux sont ceux qui sont près à tout risquer pour bénéficier des avantages économiques et sociaux sous d'autres cieux. Les avocats ont déclaré qu'il s'agit d'un phénomène qui menace à plus d'un titre le pays, car il s'agit

d'une véritable tragédie nationale. Selon Me Barka Mustapha : « l'évolution démographique et l'évolution économique sur tous les plans ont engendré chômage, déperdition scolaire, et surtout des diplômés à la rue »

La question éternelle, c'est ce « pourquoi on quitte chez soi pour devenir étranger chez l'autre ». Le gouvernement doit consolider sa politique preventive et combattre à outrance les organisations mafieuses qui cherchent à faire fortune en faire passant des jeunes.

**Entretien avec Kamal Bouafia chercheur en sciences politiques et membre de la Fondation Algérie Débats qui a organisé de nombreuses journées d'études sur l'émigration, afin de présenter les dernières actualités et de proposer des pistes de réflexion aux autorités publiques, en mettant en avant les efforts consentis par l'Etat dans la gestion de ce dossier.**

### Parlez-nous de l'ampleur du phénomène de la présence des étrangers en Algérie ?

La présence des étrangers en Algérie s'articule autour de deux grandes catégories : les migrants réguliers et ceux en situation irrégulière. Les premiers disposent de visas ou de titres de séjour conformes à la législation nationale. En 2018, leur nombre était estimé à environ 90 000, comprenant principalement des travailleurs originaires de Chine, de Turquie, de France et de Syrie. Ces migrants, souvent employés dans les secteurs des hydrocarbures, de la construction, de l'ingénierie, des services ou du secteur privé, contribuent activement à l'économie nationale en travaillant légalement pour des entreprises locales ou étrangères. À cela s'ajoutent les étudiants étrangers, principalement africains et arabes, accueillis dans le cadre de bourses d'études offertes par l'Etat. Cette dynamique renforce les relations de coopération Sud-Sud. Parmi les migrants réguliers figurent également les réfugiés, bien que minoritaires, notamment les Sahraouis, dont le nombre est estimé à 173 600 (2017). Ces derniers, ainsi que quelques migrants subsahariens, bénéficient de l'assistance d'organisations comme le HCR.

En revanche, la migration irrégulière représente une problématique plus complexe. Ces migrants, majoritairement originaires de pays tels que le Niger, le Mali ou encore la Syrie, dont le nombre est estimé à 10 000 (2017), à part ceux qui pratiquent de la mendicité, occupent souvent des emplois précaires dans l'économie informelle, notamment dans l'agriculture, le bâtiment et les services. Ces activités, bien qu'essentielles pour leur survie, les exposent à des conditions difficiles. L'Algérie constitue également un point de transit pour ceux qui aspirent à rejoindre l'Europe via la Méditerranée, au péril de leur vie.

### Quelles mesures suggérées pour lutter contre ce phénomène ?

Face à cette réalité, l'Algérie, pays de transit et d'accueil stratégique, doit adopter une approche adaptée. Le contrôle des frontières doit être renforcé à travers une modernisation des infrastructures et une coopération accrue avec les pays voisins, tels que le Mali, le Niger et la Tunisie, afin de lutter efficacement contre les réseaux de trafic humain.

Parallèlement, des programmes de régularisation pourraient être envisagés pour intégrer certains migrants qualifiés dans des secteurs en demande, comme la construction, l'agriculture ou la santé. Des formations professionnelles et des initiatives d'apprentissage linguistique aideraient également à insérer les migrants moins qualifiés dans l'économie formelle, particulièrement dans les régions frontalières, favorisant ainsi leur développement économique et réduisant la pression migratoire sur les grandes villes.

Une action conjointe avec les partenaires africains est également cruciale pour s'attaquer aux causes profondes de la migration, notamment la pauvreté et l'instabilité politique. En soutenant des projets de développement dans les pays d'origine des migrants, l'Algérie pourrait contribuer à réduire ces flux migratoires.

Enfin, des campagnes de sensibilisation doivent être menées pour réduire les tensions entre migrants et communautés locales, préservant ainsi la cohésion sociale.

**Et quelles politiques selon vous pour freiner l'exode de jeunes Algériens sous d'autres ciels ?**

Pour freiner l'exode des jeunes, il est impératif d'améliorer les perspectives d'avenir sur le territoire national. Cela passe par la création d'opportunités économiques à travers le soutien à l'entrepreneuriat, l'accès facilité au financement, et le développement de secteurs porteurs comme les énergies, les technologies et l'agriculture moderne. Ces initiatives doivent être accompagnées d'une répartition équitable des richesses, afin d'offrir des opportunités dans les régions les plus défavorisées.

Le système éducatif doit également être réformé pour s'adapter aux besoins du marché de l'emploi. Les jeunes doivent bénéficier de formations adaptées, de stages et d'emplois directs via des partenariats entre universités et entreprises. La gouvernance et la transparence doivent être renforcées pour restaurer la confiance des jeunes envers les institutions, tout en les impliquant davantage dans les processus décisionnels.

L'amélioration des services publics, notamment dans les domaines de la santé, des transports et du logement, est essentielle pour offrir un cadre de vie attractif. Des espaces culturels, sportifs et de loisirs doivent également être développés pour répondre aux attentes des jeunes. S'ajoute la sensibilisation aux risques de l'immigration clandestine qui a pour objectif de contribuer à renforcer leur attachement au pays. Ces mesures, combinées à une mobilité intégrée, visent à encourager les jeunes Algériens à construire leur avenir sur leur propre sol.

### Conclusion ?

Contrairement au Maroc, qui utilise les migrants comme un levier de pression politique et de négociation avec l'Union européenne, l'Algérie s'appuie davantage sur des mesures sécuritaires et une coopération régionale pour contrôler ses frontières. Cependant, les opérations de rapatriement des migrants en situation irrégulière représentent un coût financier important pour l'Etat, qui doit mobiliser des ressources considérables pour leur prise en charge et leur retour.

Cependant, contrairement à la Tunisie, où les départs massifs de nationaux vers l'Europe sont marquants, l'Algérie observe une pression migratoire interne moins lourde, liée à sa position géographique et à son économie relativement plus diversifiée.

Enfin, ce phénomène reste toutefois moins grave en Algérie, qui affronte ces défis seuls, sans recourir aux aides européennes. En effet, les conventions proposées par ces dernières sont souvent perçues comme une atteinte à la souveraineté nationale et une ingérence dans la gestion autonome de ce dossier. Cela n'empêche cependant pas l'Algérie de pouvoir toujours négocier d'autres formes de coopération avec l'Union européenne pour la prise en charge de ce dossier, étant donné que cette dernière est impliquée d'une manière ou d'une autre dans le déclenchement de cette crise. Ceci doit se dérouler dans le respect total de la souveraineté nationale.

**Entretien réalisé par Mohamed Medjahi**

**OUARGLA****Prévention et dépistage précoce du cancer du sein au cœur d'une rencontre de sensibilisation**

L'importance du dépistage précoce du cancer du sein à l'effet d'une prévention et le traitement efficace de cette pathologie grave a été mise en avant par les participants à une rencontre sur "la culture sanitaire dans la société algérienne", animée mardi à l'Université d'Ouargla, dans le cadre des activités d'Octobre Rose.

Intervenant dans ce cadre, Dr. Dalila Ghellab a mis en évidence l'important rôle des sociologues dans l'accompagnement psychologique et moral des cancéreuses et la sensibilisation de la société à travers des campagnes de sensibilisation des femmes pour dépasser le sentiment de crainte, voire de honte, empêchant certaines d'entre elles, notamment en zones rurales et enclavées, à procéder au dépistage précoce.

Les sociologues, un trait d'union entre la cancéreuse et l'équipe médicale, se chargent de l'orientation des malades vers les procédés thérapeutique et psychologique, en plus de la vulgarisation de l'importance de la pratique sportive régulière en tant que moyen efficace pour se prémunir du cancer.

Cette rencontre a permis également de prodiguer des conseils aux assistantes, enseignantes, employées et étudiantes pour se rapprocher des structures de santé et bénéficier du dépistage précoce et de consultations périodiques en vue de préserver la santé féminine.

Pour le chef de département de sociologie et démorphologie à l'Université d'Ouargla, Pr. Aziz Gouda, cette rencontre vise à ancrer la conscience sanitaire en milieu universitaire et sociétale, encourager la prévention, renforcer la cohésion au sein de la société pour lutter contre le cancer du sein, dont les cas enregistrés sont en hausse ces cinq dernières années.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de l'ouverture des institutions universitaires sur leur environnement socioéconomique et la contribution à développer une conscience sanitaire efficace en milieu sociétal.

Des consultations médicales gratuites sont assurées pour les femmes, par des échographies notamment, en plus de mammographies à des prix réduits de 50% chez le secteur privé, ainsi que la présentation de conseils préventifs par le corps médical encadrant la caravane initiée dans le cadre des activités d'Octobre Rose par l'établissement public "Mère-enfant" d'Ouargla, en coordination avec des associations.

Une exposition de produits naturels nécessaires au régime alimentaire équilibré, la pratique d'activités physiques, en plus de l'organisation, au niveau du Centre anticancéreux de l'établissement public hospitalier EPH Mohamed-Boudiaf, d'une campagne de don de sang au profit des cancéreux, sont organisées dans le même cadre.

**TISSEMSILT****Forte affluence à la campagne de sensibilisation pour le dépistage précoce du cancer du sein**

La campagne de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein, organisée mardi par l'agence locale de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) dans ses locaux à Tissemsilt, connaît une forte affluence de la part des assurées sociales de la wilaya. Selon Touati Abdelkader Benkahla, chef de la cellule d'écoute et d'information de cet organisme, cette campagne de sensibilisation se déroule sur trois jours, dans le cadre des activités d'"Octobre Rose", et ce, en application du programme de prévention et de sensibilisation contre les maladies non transmissibles.

Les activités comprennent des espaces de sensibilisation animés par des équipes médicales de la CNAS, dans le but d'informer les assurées sociales sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein et de les encourager à assurer un suivi médical régulier. Le programme prévoit également des dépistages gratuits ainsi que des séances d'information sur les moyens de prévention et de traitement précoce, dans le cadre de l'engagement de la Caisse à promouvoir la culture de la santé et de la prévention, et à garantir les droits sanitaires et sociaux des assurées, selon le même responsable.

**CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE 2025/2026  
Le ministère de la Santé annonce le lancement officiel**

Le ministère de la Santé a annoncé, mardi à Alger, le lancement officiel de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2025/2026, qui se poursuivra jusqu'au mois de mars prochain.



Dans son allocution à l'occasion d'une journée de sensibilisation et d'information sur l'importance de la vaccination contre la grippe saisonnière, le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé publique au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a précisé que "cette campagne, lancée ce mardi, se poursuivra jusqu'au mois de mars prochain", soulignant que "deux (2) millions de doses de production nationale à 100 %, ont été assurées", et que "d'autres doses peuvent être fournies si nécessaire".

A cet effet, M. Fourar a fait savoir qu'un "vaccin quadrivalent a été assuré pour lutter contre ce virus", ajoutant que "ce vaccin cible quatre souches virales les plus susceptibles de se propager

durant la période grippale". Il a insisté sur l'importance de la vaccination contre la grippe saisonnière, étant "le moyen le plus efficace pour prévenir les complications graves, notamment chez les catégories vulnérables, telles que les personnes âgées, les femmes enceintes, les malades chroniques et les professionnels de la santé". Pour sa part, la directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles, Samia Hammadi, a souligné que la grippe saisonnière atteint son pic durant la dernière semaine du mois de janvier, voilà pourquoi, a-t-elle dit, il est conseillé de "se faire vacciner en début de saison pour acquérir une immunité suffisante afin de se protéger contre ce virus".

A son tour, le directeur général

de l'Institut national de la santé publique (INSP), M. Abderrezak Bouamra, a rappelé que "le ministère de la Santé a mis en place, depuis deux ans, un réseau national sentinel de surveillance de la grippe, en coordination avec l'INSP et l'institut Pasteur", ajoutant que "ce réseau comprend un système de surveillance au niveau de 10 wilayas, chargé de fournir les données génétiques sur la nature des virus qui causent la grippe saisonnière ou d'autres maladies, et ce pour assurer le vaccin adéquat".

Il a annoncé, dans ce sillage, que l'INSP organisera, le 27 octobre prochain, une journée d'étude, lors de laquelle les données relatives à la grippe saisonnière de la saison écoulée seront présentées.

**DJELFA****Lancement des travaux de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Sidi Laadjel**

Les travaux de réalisation d'un hôpital de 60 lits ont été lancés, lundi, dans la commune de Sidi Laadjel, au Nord de Djelfa, dans le cadre du renforcement des infrastructures du secteur de la santé et du rapprochement des services publics des citoyens. Le wali, Djahid Mous, a procédé au coup d'envoi du chantier de ce projet

d'importance, inscrit dans le cadre du programme complémentaire dont a bénéficié la wilaya sur décision du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, et doté d'une enveloppe de plus de 3,5 milliards DA.

A cette occasion, le chef de l'exécutif local a souligné que le projet de l'hôpital de Sidi Laadjel

s'ajoutera à sept (7) autres établissements de santé dont les travaux ont été lancés dans plusieurs communes, ce qui profitera aux citoyens en améliorant la qualité du service public dans le domaine de la santé. Le secteur a, également, bénéficié de projets pour la réalisation de 11 polycliniques. Pour sa part, le directeur

des équipements publics, Amine Smaïl, a indiqué qu'il sera procédé à l'examen de la possibilité de réduction des délais de réalisation du projet, initialement fixés à 26 mois, en accélérant les travaux tout en veillant à la qualité et à la conformité de la construction, selon un modèle architectural moderne.

## ENFANTS ATTEINTS DE CANCER

### Signature d'une convention pour la prise en charge en radiothérapie

Une convention visant la prise en charge des enfants atteints de cancer a été signée, mardi à Alger, entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et nombre d'établissements hospitaliers publics et privés spécialisés en radiothérapie.



La cérémonie de signature a été présidée par le ministre du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, et le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de "la mise en place d'un processus national organisé pour une prise en charge efficace des enfants atteints de cancer, garantissant ainsi un avenir meilleur à ces patients", a précisé le directeur général de la CNAS, Nadir Kouadria.

La prise en charge médicale de ces enfants au niveau des établissements hospitaliers à travers le pays "contribuera à réduire les transferts vers l'étranger et à alléger la souffrance des familles", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC), Pr. Adda Bounedjar, a souligné l'importance de cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention du cancer et répond à une revendication essentielle exprimée par les parents d'enfants malades ainsi que par les professionnels de la santé, en vue d'assurer une prise en charge optimale de ces cas.

De son côté, le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), Pr. Kamel Sanhadji, a mis en avant l'importance de réaliser des études et recherches sur les causes qui favorisent l'augmentation du cancer chez les enfants, ainsi que la nécessité de mener des campagnes de sensibilisation dans le milieu scolaire pour informer les élèves sur cette maladie et sur les moyens de prévention.

A ce propos, le ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale a précisé, dans un communiqué, que la signature de cette convention participe de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de sa

rencontre avec la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC).

À cette occasion, le président de la République avait insisté sur la nécessité de "garantir une prise en charge complète et gratuite des enfants atteints de cancer, notamment en matière de radiothérapie".

Cette démarche traduit "la forte volonté politique de l'Etat de faire du système de sécurité sociale un instrument efficace de prise en charge des besoins de ses assurés, consacrant ainsi l'égalité des chances dans l'accès aux soins et leur gratuité, y compris pour les cas complexes et coûteux". Cela constitue "l'un des fondements de l'approche adoptée par l'Algérie en matière de couverture sanitaire des citoyens", a ajouté le ministère du Travail.

Dans le même contexte, le ministère a indiqué que certains établissements publics de santé prévoient la création de services de consultation au profit des enfants malades, parallèlement à l'ouverture de nouveaux hôpitaux dans plusieurs wilayas.

De son côté, le ministère de la Santé a qualifié, dans un communiqué, cette convention de "démarche extrêmement importante dans le processus de développement des soins destinés à cette catégorie de patients", afin de "renforcer la complémentarité entre les secteurs public et privé".

Le ministère a également mis en avant les progrès considérables réalisés par l'Algérie ces dernières années dans la lutte contre le cancer, à la faveur de la stratégie nationale globale établie pour la période 2025-2030, axée sur la disponibilité des médicaments, l'investissement dans la création et le développement des centres anti-cancer et leur dotation en équipements adéquats.

Dans le cadre du renforcement du plan de radiothérapie, "le système national sera ren-

forcé par de nouveaux services dans ce domaine au sein des centres anti-cancer de plusieurs wilayas, en plus de l'intégration de services de radiothérapie dans les nouveaux hôpitaux d'une capacité de 240 lits", a précisé le ministère de la Santé.

La convention signée concerne des établissements hospitaliers publics et privés des wilayas d'Oran, Alger, Blida, Constantine et Tizi Ouzou. A cette occasion, le spécialiste en imagerie médicale, Boudjemaa Mansouri a été honoré.

## BOUIRA

### 1ère édition des Journées médico-chirurgicales en ophtalmologie à l'EPH d'Ain Bessam

L'Etablissement public hospitalier (EPH) de la ville d'Aïn Bessam (Ouest de Bouira), abrite, à partir de mardi, la 1ère édition des Journées médico-chirurgicales en ophtalmologie, auxquelles participent des professeurs et spécialistes venus des hôpitaux de Bordj Bou Arréridj et d'Alger, a-t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).

Initiées par la DSP de Bouira, ces premières journées médico-chirurgicales sont organisées à l'EPH Bachir Mohamed de la ville d'Aïn Bessam en collaboration avec l'EPH de Bordj Bou-Arréridj et le Centre hospitalier universitaire (CHU) Nafissa Hamoud d'Alger, comme l'a précisé M. Cheffai à la presse.

Ces interventions et opérations chirurgicales seront réalisées par des professeurs venus du

## BECHAR

### Introduction du protocole médical de prise en charge des urgences psychiatriques aux UMC



Le secteur de la santé dans la wilaya de Bechar a renforcé son segment des urgences médicales et chirurgicales (UMC) par l'introduction du protocole médical de prise en charge des urgences psychiatriques à travers les services des UMC de plusieurs structures hospitalières de la région, a-t-on appris, lundi, de la direction locale de ce secteur.

La mise en œuvre de ce protocole médical devra se traduire par une prise en charge médicale conséquente des patients atteints de troubles psychiatriques nécessitant une consultation d'urgence et permettra, à l'avenir, de renforcer la prise en charge des pathologies psychiatriques et des cas d'urgence", a-t-on précisé. La mise en œuvre du protocole a été réalisé grâce à l'organisation récente d'une première session de formation d'une vingtaine de praticiens de santé publiques et de paramédicaux à ce type de protocole, organisée à l'Institut national supérieur de formation paramédicale "Sahnoun Lakhdar" de Bechar et encadrée par des spécialistes de la direction de la formation médicale continue du ministère de la Santé et de la Population, a-t-on indiqué.

En plus des praticiens de santé publique et des paramédicaux affectés aux service des UMC des structures hospitalières de la wilaya de Bechar, des médecins et des paramédicaux des wilayas d'Adrar, Timimoun, Nââma, El Bayadh, Bordj Badji Mokhtar, Beni-Abbes et Tindouf, ont pris part à ce cycle de formation, et ce, dans le but de généraliser ce protocole médical à travers les établissements hospitaliers des wilayas du Sud-Ouest, a-t-on souligné.



CHU Nafissa Hamoud d'Alger, appuyés par des spécialistes en ophtalmologie issus de l'EPH de Bordj Bou-Arréridj et par des spécialistes locaux issus des différents hôpitaux de la wilaya de Bouira, a ajouté le même responsable.

"Ces journées médico-chirurgicales, qui dureront trois jours, sont organisées

dans le cadre d'un jumelage entre établissements hospitaliers afin de promouvoir et d'améliorer la qualité des services de santé, de se rapprocher des citoyens et d'améliorer les conditions des patients, notamment en ce qui concerne les déplacements et les dépenses", a conclu M. Cheffai.

APS

# Choisissez vos bons aliments gras d'origine végétale

Consommer de bons gras, en pratique ça se passe comment pour les courses et la cuisine? Conseils et mises au point, du supermarché jusqu'à la poêle.



## Les meilleures huiles: olive et colza

Elles sont incontournables.

• L'huile d'olive, pour toutes les cuisssons : elle résiste aux hautes températures et ses oméga-9 (acide oléique) sont bénéfiques pour le système cardiovasculaire.

• Colza, riche en oméga-3, convient aux assaisonnements des crudités ou des légumes cuits (à utiliser après la cuisson). Autre possibilité, l'huile de noix, excellente pour sa richesse en oméga-3, mais qui rancit plus rapidement.

Gardez-les dans un bidon ou une bouteille en verre teinté, qui protège de la lumière. Bannissez les flacons en plastique, car les composants du plastique passent facilement dans les corps gras. Conservez-les dans un placard, au frais, sans un plan de travail en pleine lumière. Préférez aussi les petits conditionnements, qui vous permettent d'utiliser l'huile avant qu'elle ne rancisse. C'est surtout vrai pour l'huile de noix, et un peu moins pour le colza : moins une huile est saturée, plus elle s'oxyde rapidement et rancit.

## Le beurre Oui, au petit déjeuner

Une portion de 10 g sur des tartines c'est parfait. Cet apport de cholestérol par voie alimentaire est bénéfique : l'organisme reçoit le message qu'il n'a pas besoin d'en produire lui-même. Or, c'est ce cholestérol endogène (fabriqué par le corps) qui est à l'origine de la plaque d'athérome.

Le cholestérol est indispensabla ! rappelle Bernard Schmitt. Grâce à lui, l'organisme fabrique des hormones, comme le cortisol et les hormones sexuelles. L'idéal ? Choisir un beurre de la filière Bleu-Blanc-Cœur, à source d'oméga-3. Ou, au printemps, un bon beurre fermier : il apportera lui aussi des oméga-3, grâce à des vaches élevées en pâturage.



## Les margarines aux phytostérols On peut s'en passer

Ces phytostérols (choléstérol naturel des plantes) entrent en compétition avec le choléstérol d'origine alimentaire et réduisent son absorption par l'organisme.

Mais en fait, celui-ci n'est pas le plus dangereux pour le cœur et la santé. Il est prouvé que, moins l'on absorbe de choléstérol capable d'entrer dans nos cellules, plus le corps doit en fabriquer seul. Et c'est ce choléstérol venu de l'intérieur qui est responsable de la plaque d'athérome.

La solution ? Surveiller les étiquettes et rejeter les produits qui en contiennent ou qui annoncent "huile végétale", terme sous lequel elle se dissimule généralement. Le pire restant, nutritionnellement parlant, l'huile végétale "partiellement hydrogénée".

## J'enrichis mon muesli du matin

Avec des graines de lin, riches en oméga-3. Pour être bien assimilées, elles doivent être broyées (utilisez un petit moulin, type moulin à café électrique). Sinon, et si elles éliminent telles quelles à cause de leur coque résistante aux succs digestifs. Il faut aussi les cuire cinq minutes dans un peu d'eau à petits frémissements. Comme elles s'oxydent rapidement, préparez juste la quantité qu'il vous faut ou conservez les graines fraîches 48 heures au frais.

## Je cultive à l'huile de lin

Composée à plus de 60 % d'oméga-3, c'est une huile très intéressante, mais qui s'oxyde très facilement, souligne le Dr Schmitt. Trois jours après l'ouverture du flacon, l'huile est déjà rance ! Seul moyen de mieux la conserver : la mélanger avec 25 % d'huile d'olive environ et la consommer ensuite très rapidement.

## J'achète "Bleu-Blanc-Cœur"

Reconnaissez à leur logo "Bleu-Blanc-Cœur", les produits de cette filière sont issus d'animaux ayant bénéficié d'une alimentation élevée en pâturage.

## Cohen, a montré que sa consommation serait d'environ 2 kg par personne et par an, même chez les familles attentives à l'équilibre nutritionnel, qui en avaient sans le savoir.

Comme elle est pratique et bon marché, les industriels ne se sont décidés à s'en passer. Certaines marques y ont renoncé (Findus, Casino...), mais d'autres (Danone, Leclerc...) semblent plus récalcitrantes.

La solution ? Supprimer les étiquettes et rejeter les produits qui en contiennent ou qui annoncent "huile végétale", terme sous lequel elle se dissimule généralement.

Le pire restant, nutritionnellement parlant, l'huile végétale "partiellement hydrogénée".

## Oméga-6: oui, mais sans excès

Ils font partie des acides gras indispensables. Mais, en excès, ils augmentent les allergies et les pathologies inflammatoires chroniques. On en consomme trop, car ils sont présents dans de nombreuses préparations industrielles. En pratique, on limite ces dernières et on évite les huiles trop riches en oméga-6 : tournesol, colza, pépin de raisin et maïs. On mise sur les huiles d'olive et de colza. Et on consomme des petits poissons gras (sardines, maquereaux...).

## Les huiles à consommer avec modération

### Mélanges tout prêts

Ils contiennent souvent des huiles à base de tournesol ou de pépin de raisin, très riches en oméga-6, dont il ne faut pas abuser. Préférez des huiles à utiliser dans la préparation des plats.

Toutefois, ce sont des produits dont on peut se passer puisqu'ils peuvent consommer les bonnes huiles végétales, comme l'olive ou le colza.

© DR

## Graines de lin, œufs, fromage blanc... sont ainsi naturellement enrichis en oméga-3.

Utilisées pour les fritures, elles sont toutes deux très riches en oméga-6. Pour les cuissions à haute température, mieux vaut donc les remplacer par de l'huile d'arachide. Longtemps boudée pour de mauvaises raisons, celle-ci contient des acides gras mono-insaturés et reste bien stable à la chaleur.

**Tournesol** Il apprécie principalement des oméga-6. On trouve parfois du tournesol dit "oléique" ou "Oléolé" qui apporte alors des oméga-6 et des oméga-9 (acide oléique). Mais autant préférer une vraie bonne huile d'olive, qui n'en contiennent souvent que 6 à 8 %.

**Seules les margarines aux oméga-3 possèdent de vrais atouts nutritionnels, estime le Dr Schmitt. Elles participent à la prévention des maladies cardio-vasculaires, puisque les oméga-3 aident à limiter les récidives d'infarctus grâce à leurs propriétés antiagrégantes (anticoagulantes). Toutefois, ce sont des produits dont on peut se passer puisqu'ils peuvent consommer les bonnes huiles végétales, comme l'olive ou le colza.**

## Les margarines ordinaires

Elles sont moins intéressantes sur le plan nutritionnel que le beurre... et moins savoureuses ! Rien d'étonnant puisqu'il s'agit d'un mélange d'huiles végétales (tournesol et palme, notamment...), souvent hydrogénées pour obtenir une texture solide et riche en acides gras saturés et en oméga-6. Méfiez-vous de celles qui indiquent la présence d'"huiles végétales" (en général de l'huile de palme et de celles "à huile d'olive", qui n'en contiennent souvent que 6 à 8 %).

**Seules les margarines aux oméga-3 possèdent de vrais atouts nutritionnels, estime le Dr Schmitt. Elles participent à la prévention des maladies cardio-vasculaires, puisque les oméga-3 aident à limiter les récidives d'infarctus grâce à leurs propriétés antiagrégantes (anticoagulantes). Toutefois, ce sont des produits dont on peut se passer puisqu'ils peuvent consommer les bonnes huiles végétales, comme l'olive ou le colza.**

## Les huiles à consommer avec modération

### Mélanges tout prêts

Ils contiennent souvent des huiles à base de tournesol ou de pépin de raisin, très riches en oméga-6, dont il ne faut pas abuser. Préférez des huiles à utiliser dans la préparation des plats.

Toutefois, ce sont des produits dont on peut se passer puisqu'ils peuvent consommer les bonnes huiles végétales, comme l'olive ou le colza.

© DR

## Mal et pépin de raisin

Utilisées pour les fritures, elles sont toutes deux très riches en oméga-6. Pour les cuissions à haute température, mieux vaut donc les remplacer par de l'huile d'arachide. Longtemps boudée pour de mauvaises raisons, celle-ci contient des acides gras mono-insaturés et reste bien stable à la chaleur.

## Tournesol

Il apprécie principalement des oméga-6. On trouve parfois du tournesol dit "oléique" ou "Oléolé" qui apporte alors des oméga-6 et des oméga-9 (acide oléique). Mais autant préférer une vraie bonne huile d'olive, qui n'en contiennent souvent que 6 à 8 %.

**Seules les margarines aux oméga-3 possèdent de vrais atouts nutritionnels, estime le Dr Schmitt. Elles participent à la prévention des maladies cardio-vasculaires, puisque les oméga-3 aident à limiter les récidives d'infarctus grâce à leurs propriétés antiagrégantes (anticoagulantes). Toutefois, ce sont des produits dont on peut se passer puisqu'ils peuvent consommer les bonnes huiles végétales, comme l'olive ou le colza.**

## Les margarines ordinaires

Elles sont moins intéressantes sur le plan nutritionnel que le beurre... et moins savoureuses ! Rien d'étonnant puisqu'il s'agit d'un mélange d'huiles végétales (tournesol et palme, notamment...), souvent hydrogénées pour obtenir une texture solide et riche en acides gras saturés et en oméga-6. Méfiez-vous de celles qui indiquent la présence d'"huiles végétales" (en général de l'huile de palme et de celles "à huile d'olive", qui n'en contiennent souvent que 6 à 8 %).

**Seules les margarines aux oméga-3 possèdent de vrais atouts nutritionnels, estime le Dr Schmitt. Elles participent à la prévention des maladies cardio-vasculaires, puisque les oméga-3 aident à limiter les récidives d'infarctus grâce à leurs propriétés antiagrégantes (anticoagulantes). Toutefois, ce sont des produits dont on peut se passer puisqu'ils peuvent consommer les bonnes huiles végétales, comme l'olive ou le colza.**

## Les huiles à consommer avec modération

### Mélanges tout prêts

Ils contiennent souvent des huiles à base de tournesol ou de pépin de raisin, très riches en oméga-6, dont il ne faut pas abuser. Préférez des huiles à utiliser dans la préparation des plats.

Toutefois, ce sont des produits dont on peut se passer puisqu'ils peuvent consommer les bonnes huiles végétales, comme l'olive ou le colza.

© DR

## Aliments : doit-on en éliminer de notre alimentation ?



## L'idéal, c'est de ne rien bannir, y compris lorsque l'on suit un régime amaigrissant

Utilisées pour les fritures, elles sont toutes deux très riches en oméga-6. Pour les cuissions à haute température, mieux vaut donc les remplacer par de l'huile d'arachide. Longtemps boudée pour de mauvaises raisons, celle-ci contient des acides gras mono-insaturés et reste bien stable à la chaleur.

**Tournesol** Il apprécie principalement des oméga-6. On trouve parfois du tournesol dit "oléique" ou "Oléolé" qui apporte alors des oméga-6 et des oméga-9 (acide oléique). Mais autant préférer une vraie bonne huile d'olive, qui n'en contiennent souvent que 6 à 8 %.

**Seules les margarines aux oméga-3 possèdent de vrais atouts nutritionnels, estime le Dr Schmitt. Elles participent à la prévention des maladies cardio-vasculaires, puisque les oméga-3 aident à limiter les récidives d'infarctus grâce à leurs propriétés antiagrégantes (anticoagulantes). Toutefois, ce sont des produits dont on peut se passer puisqu'ils peuvent consommer les bonnes huiles végétales, comme l'olive ou le colza.**

## Les margarines ordinaires

Elles sont moins intéressantes sur le plan nutritionnel que le beurre... et moins savoureuses ! Rien d'étonnant puisqu'il s'agit d'un mélange d'huiles végétales (tournesol et palme, notamment...), souvent hydrogénées pour obtenir une texture solide et riche en acides gras saturés et en oméga-6. Méfiez-vous de celles qui indiquent la présence d'"huiles végétales" (en général de l'huile de palme et de celles "à huile d'olive", qui n'en contiennent souvent que 6 à 8 %).

**Seules les margarines aux oméga-3 possèdent de vrais atouts nutritionnels, estime le Dr Schmitt. Elles participent à la prévention des maladies cardio-vasculaires, puisque les oméga-3 aident à limiter les récidives d'infarctus grâce à leurs propriétés antiagrégantes (anticoagulantes). Toutefois, ce sont des produits dont on peut se passer puisqu'ils peuvent consommer les bonnes huiles végétales, comme l'olive ou le colza.**

## Les huiles à consommer avec modération

### Mélanges tout prêts

Ils contiennent souvent des huiles à base de tournesol ou de pépin de raisin, très riches en oméga-6, dont il ne faut pas abuser. Préférez des huiles à utiliser dans la préparation des plats.

Toutefois, ce sont des produits dont on peut se passer puisqu'ils peuvent consommer les bonnes huiles végétales, comme l'olive ou le colza.

© DR

# 5 idées reçues sur les huiles végétales

Ceux qui font attention à leur ligne ont tendance à bannir les huiles végétales de leur alimentation. Pourtant, elles sont essentielles pour le bon fonctionnement de notre organisme. Découvrez les idées reçues qui circulent sur les huiles et leurs bienfaits sur la santé.

## Certaines huiles sont moins grasses que d'autres

Faux : toutes les huiles apportent principalement des lipides et sont donc équivalentes en terme d'apport calorique (10 g d'huile équivaut à 90 kilocalories), plus que le foie gras et le beurre. En revanche, leur composition respective en acides gras diffère et leur confère des caractéristiques nutritionnelles spécifiques.

## Toutes les huiles ont la même composition d'acides gras

Faux : les huiles d'olive et huile de tournesol oléique sont naturellement riches en oméga 9. Les huiles de tournesol, de germe de maïs et de pépins de raisin sont naturellement riches en oméga 6. Les huiles de colza, de noix et de lin sont naturellement riches en oméga 3.

## Pour un bon équilibre, il faut varier les sources d'huiles végétales

Vrai : les matières grasses sont nécessaires à une alimentation équilibrée. Elles apportent des acides gras et des vitamines, essentielles au bon fonctionnement de notre organisme et que notre corps est incapable de synthétiser. Elles jouent un rôle au niveau du cerveau, de la peau, des cheveux, du transit. Il ne faut donc pas supprimer les matières grasses, mais contrôler les quantités consommées.



# Lipides : lesquels choisir pour ma santé ?



Savez-vous que les lipides existent sous différentes formes ? Chacun d'entre eux est nécessaire pour notre organisme. Mais ils n'ont pas toutes les mêmes fonctionnalités. Lesquels faut privilier ?

Les lipides (autrement dit les graisses) constituent la réserve d'énergie de nos cellules et participent, avec les protéines, à l'architecture et au contrôle de l'activité de nos organes (constitution des hormones, membranes des cellules...). Ils existent sous forme de réserves importantes dans le tissu adipeux maigre, même si l'on peut s'en passer durant quelques jours, ils sont indispensables à notre organisme qui ne peut fabriquer lui-même les acides gras essentiels.

Il résulte de l'hydrogénéation d'huiles végétales et on les trouve principalement dans les produits issus de l'industrie agroalimentaire (viennescières, biscuits, plats cuisinés...). Les acides gras insaturés perdent alors leur effet bénéfique et ont plutôt tendance à augmenter le risque cardiovaskulaire, met en garde Nathalie Negro. D'où la nécessité de repérer sur les étiquettes la présence d'huile végétale partiellement hydrogénée.

C'est parmi eux que l'on reconnaît les

acides gras essentiels que notre organisme ne fabrique pas mais qui sont indispensables à sa bonne marche, les fameux oméga 3. S'il ne faut pas en abuser, il est nécessaire de veiller à nos apports. Car les oméga 3 fonctionnent avec les oméga 6. Pour bénéficier des effets protecteurs des uns et des autres, il est important de respecter le ratio suivant : molécule d'oméga 3 pour 4 d'oméga 6. Or, la quantité d'oméga 3 que nous avalons est souvent beaucoup trop faible par rapport aux oméga 6.

## Les graisses trans à bannir

Elles résultent de l'hydrogénéation d'huiles végétales et on les trouve principalement dans les produits issus de l'industrie agroalimentaire (viennescières, biscuits, plats cuisinés...). Les acides gras insaturés perdent alors leur effet bénéfique et ont plutôt tendance à augmenter le risque cardiovaskulaire, met en garde Nathalie Negro. D'où la nécessité de repérer sur les étiquettes la présence d'huile végétale partiellement hydrogénée.

## FRANCE

## Pour financement occulte de sa campagne électorale: l'ancien président français Sarkozy incarcéré

L'ancien président français, Nicolas Sarkozy, a été incarcéré mardi à la prison parisienne de la Santé, près d'un mois après sa condamnation dans l'affaire du financement occulte de sa campagne électorale de 2007.



Agé de 70 ans, Sarkozy est arrivé ce matin à la prison de la Santé, dans le sud de Paris, rapportent les médias.

L'ancien président (2007-2012) a été condamné le 25 septembre à 5 ans de prison, après avoir été reconnu coupable dans l'affaire de fi-

nancement occulte de sa campagne présidentielle de 2007 par la Libye, alors dirigée par le Colonel Mouammar Kadhafi.

## ONU

## Le monde doit réaffirmer sa détermination à résoudre les problèmes que nul pays ne peut régler seul

Le monde doit réaffirmer sa détermination à résoudre les problèmes que nul pays ne peut régler seul, a affirmé le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, soulignant que les défis qui se présentent sont "immenses".

Aujourd'hui plus que jamais, le monde doit réaffirmer sa détermination à résoudre les problèmes que nul pays ne peut régler seul", a indiqué M. Guterres dans un message à l'approche de la Journée des Nations Unies, célébrée le 24 octobre de chaque année, avertissant que "les défis qui se présentent devant nous sont immenses", comme la montée des conflits, le chaos climatique, l'emballage technologique et les menaces contre le tissu même de notre institution.

Pour le chef de l'ONU, "l'heure n'est pas à la timidité ou au repli". Il appelle, en outre, à montrer au monde ce qu'il est possible de faire lorsque "nous, peuples des Nations Unies" choisissons d'agir ensemble.

Quatre-vingts ans après sa création, l'Organisation des Nations Unies est confrontée à de nouveaux défis. Elle s'efforce de s'adapter et de se renforcer.

Avec l'Agenda 2030, le Pacte pour l'avenir et l'initiative UN80, l'ONU cherche à renouveler les fondements de la coopération internationale et à garantir qu'elle puisse répondre aux besoins des populations partout dans le monde.

La Journée des Nations Unies est célébrée chaque année à la date du 24 octobre, jour anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations Unies en



1945. Avec la ratification de ce document fondateur par la majorité de ses signataires, dont les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, l'ONU était officiellement née.

La célébration de cette Journée coïncide avec le lancement de la Semaine du désarmement du 24 au 30 octobre, comme chaque année.

Cette période est une occasion de promouvoir le désarmement et la paix en soulignant la nécessité de réduire les dépenses d'armement et d'éliminer les armes nucléaires, selon l'ONU.

## LIBAN

## Frappes aériennes sionistes sur le sud du pays



Des avions de combat des forces d'occupation sionistes ont mené

lundi des frappes aériennes dans le sud du Liban, a rapporté l'agence

nationale de l'Information (ANI).

"Des drones (de l'entité sioniste) ont survolé de manière intensive et à basse altitude les villages d'Al-Zahrani dans le sud du Liban, ainsi que Beyrouth et sa banlieue sud", a écrit l'agence.

En violation du cessez-le-feu en vigueur conclu depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit régulièrement ses agressions contre le Liban, faisant souvent des martyrs et des blessés.

Face à la violation de l'intégrité territoriale du Liban, le président libanais Joseph Aoun a dénoncé récemment "une volonté de l'entité sioniste de détruire les infrastructures productives et d'entraver la reprise économique sous prétextes sécuritaires".

## NUCLÉAIRE

## L'Iran envisagera une nouvelle option de coopération avec l'AIEA si elle est proposée



Les autorités iraniennes sont prêtes à envisager une nouvelle option de coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) si une telle proposition émane de l'Agence, a déclaré Ali Larijani, secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale de l'Iran.

Larijani a indiqué, sur les réseaux sociaux, que "comme l'avait précédemment déclaré le chef de la diplomatie iranienne Abbas Araghchi, après l'activation du mécanisme snapback (restauration des sanctions anti-iraniennes du Conseil de sécurité de l'ONU, faute d'avancement), les autorités iraniennes réexamineront l'accord du Caire qu'elles considèrent actuellement comme invalide".

Il a ajouté que si l'AIEA présentait une nouvelle proposition de coopération, elle serait examinée par le Conseil suprême de la sécurité nationale.

Le 9 septembre, l'Iran et l'AIEA ont conclu en Egypte un accord pour reprendre leur coopération, suspendue après les attaques de l'armée d'occupation sioniste de juin dernier, car l'absence de condamnation par l'Organisation des frappes qui ont touché les installations nucléaires avait suscité des critiques en Iran.

Selon Abbas Araghchi, en cas de reprise des actions hostiles contre la république islamique, tous les contacts avec l'AIEA seront de nouveau interrompus.

Le 20 septembre, le Conseil de sécurité iranien a déclaré que la coopération entre l'Iran et l'AIEA serait suspendue en raison des actions du groupe UE-3 (Royaume-Uni, Allemagne et France) visant à rétablir les sanctions anti-iraniennes du Conseil de sécurité de l'ONU.

## JAPON

## Sanae Takaichi devient la première femme Premier ministre



Mme Sanae Takaichi a été nommée mardi Première ministre du Japon, devenant la première femme à occuper ce poste, grâce à une coalition parlementaire nouée la veille à l'issue de négociations de dernière minute.

La chambre basse du Parlement nippon a désigné Mme Takaichi, 64 ans, dès le premier tour.

Sa nomination deviendra officielle quand elle aura rencontré l'empereur Naruhito plus tard dans la journée.

Sanae Takaichi avait remporté le 4 octobre la présidence du Parti libéral-démocrate (PLD), la formation de droite conservatrice au pouvoir quasiment sans interruption depuis 1955.

Pour assurer son élection à la tête du gouvernement et succéder au Premier ministre sortant Shigeru Ishiba, elle a donc formé lundi une alliance avec le Parti japonais pour l'innovation (Ishin), formation réformatrice de centre droit.

## PALESTINE

**Le Hamas réaffirme son engagement envers l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza**

Le Mouvement de résistance palestinien Hamas a réaffirmé mardi son engagement à respecter l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza.



Dans un communiqué, Hamas a souligné être "pleinement confiant et fermement déterminé" à appliquer dans son intégralité l'accord mettant fin à l'agression génocidaire à Ghaza, tout en réitérant l'attachement du mouvement à l'accord de cessez-le-feu et aux engagements convenus avec les autres factions palestiniennes".

Le mouvement palestinien a exprimé

l'espoir que les quantités d'aide humanitaire acheminées vers la bande de Ghaza augmentent afin de répondre aux besoins urgents de la population palestinienne, qui endure des conditions extrêmement difficiles.

L'agression a fait plus de 238.000 martyrs et blessés, en majorité des femmes et des enfants, ainsi que plus de 11.000 disparus, sans compter les cen-

taines de milliers de déplacés et une famine ayant coûté de nombreuses vies, sur fond de destructions massives.

Le 9 octobre dernier, le Hamas avait annoncé qu'un accord avait été conclu pour mettre fin à la guerre d'extermination menée contre la bande de Ghaza, prévoyant le retrait des forces d'occupation sionistes, l'entrée de l'aide humanitaire et l'échange de prisonniers.

**Ghaza: le maintien du cessez-le-feu est "vital" pour "sauver des vies" (PAM)**

Le maintien du cessez-le-feu est "vital" pour apporter de l'aide "et sauver des vies" à Ghaza, a souligné mardi le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU, apelant de nouveau à l'ouverture de tous les points de passage vers le territoire palestinien ravagé par plus de deux ans d'agression sioniste.

"Le maintien du cessez-le-

feu est vital. C'est vraiment le seul moyen de sauver des vies et de lutter contre la famine dans le nord de Ghaza", a annoncé devant la presse à Genève Abeer Etefa, porte-parole du PAM, après les agressions de dimanche dans le territoire palestinien, les plus importantes depuis l'entrée en vigueur d'un accord de cessez-le-feu le 10 octobre. Le respect du ces-

sez-le-feu sur le long terme et de façon "intégrale" permettra au PAM d'intervenir à l'échelle requise pour cette crise et de soutenir efficacement tous les partenaires et les distributions sur le terrain", a-t-elle ajouté.

"Dimanche, nous n'avons pas pu acheminer de nourriture à Ghaza par les points de passage en raison des combats. Nous savons que ce ces-

sez-le-feu est fragile. L'essentiel est qu'il dure et que les gens, ainsi que nos équipes sur le terrain, gardent espoir", a-t-elle insisté.

Mme Etefa a, par ailleurs, rappelé la nécessité de l'ouverture de tous les points de passage, notamment pour acheminer de l'aide vers le nord du territoire, où la situation alimentaire est "extrêmement critique".

**Seulement 980 camions d'aide humanitaire sont entrés à Ghaza depuis le début du cessez-le-feu**

Le Bureau des médias dans la bande de Ghaza a déclaré mardi que sur les 6.600 camions d'aide attendus chaque jour dans l'enclave palestinienne, il n'y en a eu que 980 qui sont entrés depuis le début du cessez-le-feu le 10 octobre, après deux ans d'agression sioniste.

Dans un communiqué de presse repris par des médias, le Bureau a indiqué que "les convois comprenaient 14 camions transportant du gaz de cuisine et 28 camions chargés de carburant diesel pour les boulangeries, les génératrices, les hôpitaux et d'autres secteurs critiques, alors que sévit une pénurie grave de produits de première nécessité dont

dépendent les habitants pour leur vie quotidienne". Il a ajouté que "le nombre moyen de camions entrant quotidiennement dans la bande de Ghaza depuis le début du cessez-le-feu n'était qu'un peu plus de 89, contre 600 attendus chaque jour", une situation décrite par le bureau comme "une asphyxie continue, une famine et un chantage humanitaire pratiqués par l'occupation contre plus de 2,4 millions de citoyens à Ghaza".

Le communiqué a averti que "les approvisionnements limités ne répondent même pas aux besoins humanitaires et vitaux minimums", exhortant à un "af-

flux immédiat et régulier d'au moins 600 camions par jour, comprenant de la nourriture, des fournitures médicales, des articles de secours, du carburant et du gaz de cuisine, afin d'assurer les conditions de base pour la survie".

Le Bureau a réaffirmé, d'autre part, que "les agences gouvernementales locales restaient prêtes à coordonner leurs efforts pleinement avec les organisations humanitaires et de secours internationales pour faciliter l'entrée de l'aide et en assurer une distribution équitable dans tous les gouvernorats et installations vitales de la bande de Ghaza".

**Agression sioniste à Ghaza: l'UNRWA souligne la nécessité du respect du cessez-le-feu**

Le Commissaire général de l'Office des secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a souligné mardi la nécessité du respect du cessez-le-feu en vigueur dans la bande de Ghaza, violé à plusieurs reprises par l'en-

tité sioniste. "Le fragile cessez-le-feu à Ghaza doit être respecté", a écrit M. Lazzarini dans un message publié sur les réseaux sociaux.

Lundi, quatre Palestiniens sont tombés en martyrs à la suite d'un bombardement par les forces sionistes d'une école de l'UNRWA transformée en abri dans le camp de

réfugiés de Nuseirat. D'autres blessés ont également été signalés.

Dans ce contexte, Lazzarini a tenu à rappeler que "les bâtiments de l'UNRWA à travers la bande de Ghaza ont été transformés en abris pour les personnes déplacées cherchant refuge et protection sous l'égide des Nations

unies dès le début de la guerre" génocidaire le 7 octobre 2023 contre l'enclave palestinienne.

"Je réitère mon appel à l'ouverture d'enquêtes indépendantes sur ces violations flagrantes du droit international humanitaire", a conclu le patron de l'UNRWA dans son message.

**Agression contre Ghaza: l'UE dit que les sanctions contre l'entité sioniste restent "sur la table"**

La cheffe de la politique étrangère de l'Union européenne (UE), Kaja Kallas, a affirmé lundi que l'option d'imposer des sanctions à l'entité sioniste demeurait sur la table tant qu'aucun "changement réel et durable" n'aura été constaté, notamment en ce qui concerne l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils de Ghaza.

Kaja Kallas qui s'exprimait devant les journalistes, à l'issue de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE tenue au Luxembourg, a indiqué que les ministres européens avaient évalué la situation sur le terrain à Ghaza à la suite du cessez-le-feu.

Le 10 septembre dernier, la Commission européenne avait présenté des propositions visant à sanctionner l'entité sioniste, en tant que puissance occupante.

Ces mesures incluent notamment la suspension de certaines dispositions de l'Accord d'association liant l'UE à l'entité sioniste, ainsi que des sanctions ciblées contre les colons impliqués dans la confiscation de terres palestiniennes, et contre des responsables sionistes.

**Ghaza : plusieurs pays de l'UE demandent le déblocage de l'aide humanitaire à destination de Ghaza**

Neuf pays de l'Union européenne (UE) bordant la mer Méditerranée ont appelé lundi à l'ouverture des points de passage pour que l'aide humanitaire parvienne à Ghaza et à des mesures pour garantir le respect du cessez-le-feu, en vigueur depuis dix jours.

Le groupe MED9 a appelé au "déblocage immédiat de toute l'aide humanitaire pour Ghaza", a déclaré le Premier ministre slovène, Robert Golob, lors d'une conférence de presse conjointe après la réunion.

Cette année, la réunion a été accueillie par la ville côtière de Portoroz en Slovénie, qui assure la présidence tournante du Groupe.

"Il n'y a absolument aucune excuse pour que quiconque bloque une telle aide humanitaire et nous attendons pleinement l'ouverture du passage de Rafah, mais aussi d'autres points frontaliers, afin que l'aide humanitaire puisse parvenir à Ghaza", a ajouté le chef du gouvernement slovène.

Le MED9 souhaite également garantir la sécurité d'accès des médias dans la bande de Ghaza.

M. Golob a indiqué que le groupe MED9 souhaitait également s'assurer que l'accord de cessez-le-feu soit "pleinement respecté, notamment en déployant des observateurs sur le terrain".

La Slovénie avait interdit l'entrée en septembre au dénommé "Netanyahu" en raison des mandats d'arrêt délivrés à son encontre par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Elle a reconnu l'Etat de Palestine en 2024.

APS

## LA MINISTRE MALIKA BENDOUDA IMPULSE UNE NOUVELLE DYNAMIQUE CULTURELLE

### Vers une refonte ambitieuse du système des festivals et du soutien associatif en Algérie

Dans une démarche résolument tournée vers la modernisation et l'efficacité de la gouvernance culturelle, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a présidé, hier soir à Alger, une réunion de travail stratégique consacrée à l'évaluation du fonctionnement de la Direction de l'organisation et de la distribution de la production culturelle et artistique.

**Par Abed Meghit**

Cette rencontre, à laquelle ont pris part les cadres de la direction, s'inscrit dans le cadre du suivi périodique des structures du secteur et de la volonté de renforcer la performance et la transparence dans la gestion des activités culturelles à l'échelle nationale.

Au cours de cette séance, des présentations détaillées ont été consacrées à plusieurs volets essentiels, notamment le suivi de l'organisation des festivals culturels, le soutien public aux associations culturelles et artistiques, ainsi que les activités des opérateurs culturels et la coordination des grandes manifestations nationales.

Un bilan complet des actions menées par le ministère a également été exposé, mettant en lumière les efforts engagés pour dynamiser la scène artistique nationale et valoriser la production culturelle locale.

Mme Bendouda a saisi cette occasion pour rappeler l'importance de réviser la cartographie des festivals culturels à travers le territoire national.

Elle a insisté sur la nécessité d'adapter les textes réglementaires, en particulier le décret exécutif n°03-297, aux nouvelles orientations de la politique culturelle de l'Etat.

L'objectif affiché est clair : garantir une meilleure cohérence entre les objectifs stratégiques du ministère et la réalité du terrain culturel, tout en assurant une meilleure répartition des moyens et des efforts.

La ministre a, par ailleurs, souligné l'importance capitale de mettre en œuvre une stratégie de communication et de médiation efficace des activités culturelles, afin d'assu-

rer leur visibilité et leur rayonnement sur tout le territoire national.

Elle a également appelé à la relance des festivals suspendus et à la réactivation des sections musicales au sein des maisons de la culture, dans le but de redonner vie à l'expression artistique locale et de stimuler la créativité des jeunes talents.

Dans cette optique, Mme Bendouda a mis un accent particulier sur la révision des mécanismes d'attribution du soutien public, en insistant sur les principes de justice, de transparence et d'équité.

Le nouveau modèle envisagé vise à donner la priorité aux associations œuvrant pour la préservation du patrimoine culturel immatériel, à celles qui favorisent la lecture, la création littéraire et les activités culturelles numériques, ainsi qu'à toutes les initiatives qui participent à l'élargissement de l'accès à la culture et à la valorisation du savoir.

La ministre a, de plus, plaidé pour une refonte complète du système des festivals, afin de le transformer en levier de développement culturel, économique et territorial, et non en simple succession d'événements ponctuels.

Ces festivals, a-t-elle affirmé, doivent désormais produire une véritable valeur ajoutée, en contribuant à la formation, à la création d'emplois culturels et à l'attractivité touristique des régions.

Mme Bendouda a également insisté sur la mise en place de procédures rigoureuses d'évaluation avant et après chaque manifestation, tout en assurant un suivi centralisé et un contrôle approfondi de la gestion financière, compte tenu du financement public dont ces événements bénéficient.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de bonne gouvernance, de responsabilité institutionnelle et de rationalisation des dépenses culturelles.

Poursuivant son intervention, la ministre a rappelé que la nouvelle approche du ministère repose sur la conviction que les festivals doivent devenir de véritables plateformes de production culturelle et intellectuelle durable, capables de favoriser l'émergence d'une culture de l'innovation, du partage et du dialogue.

Il s'agit, selon elle, de replacer la culture au cœur du développement national, en en faisant un pilier d'unité et de créativité collective.

Mme Malika Bendouda a souligné la nécessité de redynamiser les espaces culturels de proximité pour en faire des lieux de rencontre et d'échanges culturels, capables de promouvoir la production artistique nationale et de mettre en valeur l'identité algérienne dans toute sa richesse et sa diversité.

Elle a également évoqué l'importance d'impliquer d'autres départements ministériels dans cette dynamique, à travers la signature d'accords de partenariat intersectoriels destinés à amplifier l'impact des initiatives culturelles et à assurer la pérennité de leurs retombées dans les milieux local et national.

Ce nouvel élan impulsé par la ministre de la Culture et des Arts marque ainsi une étape décisive dans la refondation du paysage culturel algérien, fondée sur la transparence, la créativité et la valorisation du patrimoine.

Il traduit la volonté ferme de l'Etat de faire de la culture un moteur d'unité, d'expression et de développement durable, au service de la société et des générations futures.

## MASCARA

### Lancement de la 17<sup>e</sup> édition du Salon national des arts plastiques "Abdelkader Guermaz"

Les activités de la 17<sup>e</sup> édition du Salon national des arts plastiques "Abdelkader Guermaz" ont été lancées, lundi à la Maison de la Culture Abi Rass Ennaceri de Mascara, sous le slogan "L'art plastique, un phare des civilisations". Cette manifestation, organisée à l'initiative de l'établissement culturel précité, et à laquelle prennent part 38 artistes plasticiens, amateurs et professionnels de 24 wilayas, a été inaugurée par le wali, Fouad Aissi, accompagné des autorités locales civiles et militaires, indique-t-on.

La première journée de cet événement culturel a été marquée par l'exposition, dans le hall de la Maison de la Culture, de plus de 200 œuvres, entre tableaux à l'huile et des œuvres sculptées.

Ces œuvres abordent des thématiques liées à la lutte du peuple algérien, durant la glorieuse Révolution du 1er Novembre, ainsi qu'aux sites historiques et touristiques que recèlent différentes régions du pays.

Elles mettent aussi en lumière les coutumes et traditions propres à chaque wilaya. Les stands des artistes participants ont attiré un grand nombre de visiteurs, notamment des amateurs d'arts plastiques, des membres d'associations culturelles, des jeunes passionnés adhérents des établissements de jeunes, ainsi que des étudiants de l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara.

En marge de ce salon de trois jours, plusieurs activités sont prévues, notamment un atelier de formation en arts plastiques destiné aux artistes amateurs, a-t-on fait savoir de même source. Un concours récompensera éga-

lement la meilleure œuvre exposée et sera évaluée par un jury composé de spécialistes en arts plastiques, ont indiqué les organisateurs.

Par ailleurs, des visites sont aussi programmées au profit des artistes participants vers des sites historiques relatifs à la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'armée coloniale française, incluant le site de la Zemala dans la commune de Sidi Kada, le Poste de commandement de l'Emir au chef-lieu de la wilaya, ainsi qu'une visite au musée du Moudjahid.

Deux concerts sont également prévus : l'un de musique andalouse interprété par l'association locale "El-Maghdiria" de musique andalouse et populaire, et l'autre en style moderne assuré par l'association El-Afrach de chant de la commune de Mascara.

L'objectif de ce salon est de permettre aux jeunes artistes plasticiens d'exprimer leur talent, de faire de l'art plastique une passerelle de communication entre artistes des différentes régions du pays, d'identifier les jeunes talents afin de les encourager à investir le domaine artistique, a-t-on fait savoir de même source.

L'artiste Abdelkader Guermaz, dont ce salon national des arts plastiques porte le nom depuis sa création en 2006, est né en 1919 à Mascara.

Il s'est ensuite installé avec sa famille à Oran, où il a poursuivi ses études académiques à l'Ecole des Beaux-arts entre 1937 et 1940, avant de s'établir à Paris en 1961.

La vente de ses œuvres avait constitué sa principale source de revenus, jusqu'à son décès en 1996.

## 28<sup>e</sup> ÉDITION DU SILA

### Participation de 1254 maisons d'édition de 49 pays, la Mauritanie invitée d'honneur

La 28<sup>e</sup> édition du Salon international du livre d'Algier (SILA), placée sous le thème "Le livre, carrefour des cultures", se tiendra du 29 octobre au 8 novembre, avec la participation de 1.254 maisons d'édition représentant 49 pays, dont 290 maisons d'édition algériennes, a annoncé lundi à Alger le commissaire du Salon.

Animant une conférence de presse à la Bibliothèque nationale d'Algérie, en présence du directeur du livre et de la lecture publique au ministère de la Culture et des Arts, M. Tidjani Tama, le commissaire du SILA, M. Mohamed Iguerb, a affirmé que l'édition 2025, organisée sous le haut patronage du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, proposait "un programme culturel, littéraire et intellectuel riche et varié, célébrant la littérature et ses symboles, et accordant un intérêt particulier à la mémoire, à l'histoire, à l'identité et aux causes de libération".

Il a, à ce titre, précisé que le choix de la Mauritanie comme invitée d'honneur traduisait "la profondeur des relations et des liens civilisationnels entre les deux pays, leur complémentarité économique et leur communauté de destin".

Le Salon verra la participation de 1.254 maisons d'édition, dont 290 algériennes, 410 de pays arabes et 554 étrangères, réparties sur une superficie totale de 23.000 mètres carrés, ainsi que de 250 écrivains et intellectuels d'Algérie, d'Afrique et d'ailleurs, a ajouté M.

Iguerb, qualifiant cette participation de "record".

De plus, 55 activités sont programmées pour cette édition, incluant des conférences sur la littérature enfantine, avec la participation d'écrivains d'Algérie et de l'étranger, des séminaires mettant en lumière la créativité à l'ère de l'IA et l'histoire et la mémoire, ainsi que des soirées poétiques en soutien aux causes humanitaires.

M. Iguerb a ajouté que le SILA rendra hommage aux écrivains Rachid Boudjedra et Abdelhamid Benhadouga.

Les organisateurs ont également prévu des conférences-débat sur les causes de libération et les peuples en lutte, à leur tête les peuples palestiniens et sahraouis, outre la célébration du centenaire de la naissance de Frantz Fanon.

Par ailleurs, le SILA accordera une importance particulière à la mémoire et à l'histoire, à travers des conférences sur les crimes de la France coloniale, notamment les massacres du 8 mai 1945, et la commémoration du 70e anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois (20 août 1955).

Une conférence sera également consacrée à l'Emir Abdelkader.

En marge du Salon, un colloque international, ayant pour thème "L'Algérie dans la civilisation", se tiendra le 4 novembre à l'hôtel El Aurassi, avec la participation d'une pléiade d'écrivains, d'intellectuels et de chercheurs d'Algérie et de l'étranger, avec pour objectif de mettre en relief la créativité civilisationnelle algérienne à travers les vestiges, les gravures et le patrimoine matériel et immatériel.

Le programme culturel de cette édition sera animé par des figures éminentes de la scène littéraire et culturelle, dont le poète mauritanien Diakhaté Cheikh Seck, le romancier libanais Ahmad Ali El Zein, le penseur et philosophe tunisien Fathi Triki, l'écrivain palestinien Ahmed Alnaouq, le critique littéraire saoudien Mageb Al-Adwani, aux côtés de grands noms algériens, à l'instar de Rachid Boudjedra, Waciny Laredj et Djilali Khellas, ainsi que des écrivains et intellectuels de pays africains et européens et des Etats-Unis d'Amérique. M. Iguerb a, par ailleurs, rappelé que ce rendez-vous culturel, "le plus grand en Afrique et dans le monde arabe", a accueilli lors de sa dernière édition "plus de 4,3 millions de visiteurs", précisant que "cet engouement pour le SILA constitue une preuve irréfutable de l'attachement et de l'intérêt que portent les Algériens au livre et à la lecture".

ASP

## VERS UNE NOUVELLE ÈRE NUMÉRIQUE POUR LA JEUNESSE ALGÉRIENNE

### Le ministère de la Jeunesse et l'UNFPA unissent leurs efforts pour créer une plateforme innovante et interactive

Dans le cadre du partenariat dynamique entre le ministère de la Jeunesse et le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), un important réunion de coordination s'est tenue ce lundi 20 octobre 2025, sous la supervision de M. Mohamed Madani, chef de cabinet du ministre de la Jeunesse.

**Par Abed Meghit**

Cette rencontre a rassemblé plusieurs cadres du ministère, la représentante de l'UNFPA chargée des programmes destinés à la jeunesse, ainsi que le docteur Nadir Benhamouda, expert reconnu dans le domaine des technologies et du développement de logiciels.

L'objectif de cette rencontre était clair : concevoir une plateforme numérique intégrée et innovante dédiée aux jeunes Algériens, un outil moderne qui ambitionne de devenir un espace interactif, formateur et participatif au service de la jeunesse.

Cette future plateforme digitale, actuellement en phase de conception, se veut un véritable carrefour numérique permettant aux jeunes de trouver, en un seul espace, toutes les informations et les ressources utiles à leur épanouissement personnel, professionnel et citoyen.

Grâce à l'intégration de technologies basées sur l'intelligence artificielle, cet outil offrira un accès fluide, intelligent et rapide à une large gamme de contenus adaptés



aux besoins réels des jeunes. La plateforme s'articulera autour de plusieurs axes stratégiques, parmi lesquels : la santé et le bien-être des jeunes, le développement des compétences et de l'entrepreneuriat, l'apprentissage et la formation en ligne, la création de salles virtuelles thématiques, la diffusion d'actualités, d'événements et d'activités jeunesse, ainsi que la mise en valeur des initiatives et actions de volontariat portées par les jeunes à travers le territoire national.

À travers cette initiative ambitieuse, le ministère de la Jeunesse réaffirme

son engagement à moderniser les outils de communication et de participation des jeunes, tout en consolidant la coopération internationale avec les partenaires onusiens, notamment le Fonds des Nations unies pour la population.

Cette rencontre marque ainsi une étape décisive vers la transformation numérique du secteur de la jeunesse, plaçant l'Algérie sur la voie d'une nouvelle dynamique inclusive, où l'innovation et la technologie deviennent des leviers essentiels pour l'émancipation et la réussite des jeunes générations.

## PUBLICITÉ



**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'EL TARF  
Adresse : Rue du martyre TINE KHEMIS 36000 EL TARF  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**  
N° 04/AT/DOT36/SDFS/DAL/2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'El Tarf lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : La conclusion de(s) contrat(s) d'adhésions à commandes portant sur la réalisation des travaux suivants :  
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »  
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »  
**ELIGIBILITÉ DES CANDIDATS :**

L'appel d'offres s'adresse uniquement à :

Entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° : 109214 initiale « Entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom l'adresse suivante:

**Direction Opérationnelle des Télécommunications d'El Tarf**

**Annexe administrative/Sous-Direction Fonctions Support /Département Achats et Logistique**  
ADRESSE : Placeette 20 Aout 1956 Route de Boudjedra

Contre le paiement, auprès de la banque BNA d'un montant de cinq mille dinars algériens (5000.00 DA) non remboursable, représentant les frais de documentation et de la reproduction par versement au compte bancaire : Compte en dinars N° 001 00489 0300000004/29

**Présentation des offres :**

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ». Les trois(03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes:

**EPE- Algérie Télécom- Spa**  
**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'EL TARF**  
ADRESSE : Boulevard Martyr TINE KHEMIS / chef lieu wilaya d'EL TARF  
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES MINIMALES**  
N° 04/AT/DOT36/SDFS/DAL/2025

« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN FIBRE OPTIQUE »  
« TRAVAUX DE RACCORDEMENT FINAL DES CLIENTS EN CUIVRE »

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des Télécommunications d'El Tarf**

**Annexe administrative/Sous-Direction Fonctions Support /Département Achats et Logistique**

ADRESSE : Placette 20 Aout 1956 Route de Boudjedra

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours calendaires de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web:www.safqatic.dz.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

## ESPACE

### La Nasa relance des appels d'offre pour ses missions vers la Lune



L'agence spatiale américaine (Nasa) va relancer des appels d'offre pour ses missions vers la Lune après les retards de SpaceX, a annoncé lundi son administrateur et ministre des Transports Sean Duffy. "Nous allons avoir une course à l'espace dans le sens d'une concurrence entre les entreprises américaines pour voir qui pourra nous faire revenir sur la Lune en premier", a-t-il déclaré sur la chaîne Fox News.

"Je suis en train de lancer ce contrat". Ce programme ambitionne un retour de la Nasa sur la Lune et des missions sur Mars.

"Nous avons besoin que les meilleures entreprises avancent à un rythme qui nous ramène sur la Lune en premier", a insisté Sean Duffy.

De multiples contretemps ont retardé la mission habitée Artémis 2, celle devant envoyer des astronautes vers la Lune, sans s'y poser. Reportée à plusieurs reprises ces dernières années, elle est maintenant prévue pour début 2026, avril au plus tard, a réaffirmé la Nasa le mois dernier.

L'équipage, composé de trois astronautes américains et d'un Canadien, doit être le premier à voyager autour du satellite naturel de la Terre depuis plus de 50 ans. La mission Artémis 3, qui prévoit le retour des Américains sur la surface lunaire, est prévue à ce stade pour la mi-2027.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE

ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

O.P.G.I DE TINDOUF

N°: MANDG/2025

TINDOUF LE: 19 OCT. 2025

A

Monsieur : BELOUALI HAMZA

GERANT DE LA SARL BELOUALI

CITE NASR SECTION 43 N° : 148 WILAYA DE TINDOUF.

## MISE EN DEMEURE N°02 (Avant Résiliation)

PROJET : LOT (D-01) Réalisation des : 50/100/440/500 Logements Publics Locatifs Individuel Duplex Programme Complémentaire 2024 Type F3 En Tout Corps D'état TCE+VRD dans La Commune de Tindouf , Wilaya de Tindouf.

- Vu le marché N° : 36/2025 du : 24/06/2025.

- Vu l'ordre de service de démarrage des Travaux N° : 34/2025 en date du : 25/06/2025.

- Vu le retard considérable dans les travaux.

- Vu la Cadence très faible des Travaux.

- Vu le manque de la main d'œuvre et l'absence de l'approvisionnement du chantier.

- Vu le non-respect du planning des travaux.

- Vu la Mise en demeure N° (01) publié dans le journal (النهار) en date du : 17/09/2025 et le journal (ال Alger 16) en date du : 21/09/2025

LA SARL BELOUALI, domicilié à l'adresse suivante : Cité Nasr Section 43 N° : 148 Wilaya de Tindouf, Titulaire du Marché N° : 36/2025 du : 24/06/2025 Portant la Réalisation des : 50/100/440/500 Logements Publics Locatifs Individuel Duplex Programme Complémentaire 2024 Type F3 En Tout Corps d'état TCE+VRD Dans La Commune de Tindouf , Wilaya De Tindouf, est MISE EN DEMEURE N°02 Avant Résiliation pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de rattraper le retard considérable dans les travaux.

Un délai de huit (08) jours lui est accordé à partir de la parution de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, les mesures prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées.

# Programme de la soirée

TF1 20:10



20:10

S.W.A.T. 2017  
Saison 8

Daniel "Hondo" Harrelson (Shemar Moore), un lieutenant du S.W.A.T. de Los Angeles, se retrouve à la tête d'une unité d'élite de la police, confrontée à la violence et au crime rampant dans les quartiers difficiles de la ville où il a grandi. Hondo, respecté par ses hommes, doit jongler avec des dilemmes moraux, partagé entre sa loyauté envers ses collègues et ses racines dans la communauté. En première ligne contre les gangs, les trafiquants et les criminels, son équipe est déterminée à restaurer un semblant de sécurité pour les habitants de la Cité des Anges.

france 2  
Candice Renoir  
Saison 2024

Devenue détective privée, Candice Renoir a pour cliente Betty Filipowski, une jeune vétérinaire qui affirme avoir été la cible d'une tentative de meurtre. Celle-ci est persuadée que Laurence, la fille de sa riche amie Irène Pujol avec laquelle elle s'apprête à ouvrir une fondation pour venir en aide aux animaux, a voulu lempoisonner. Grâce à une analyse, Candice apprend que Betty a ingéré à son insu un anesthésiant puissant deux heures avant son accident. Elle trouve ce produit dans le bureau de Victor Lemoine, l'administrateur du domaine d'Irène Pujol.



20:10

Des racines  
et des ailes

La Loire, serpentant sur 1000 kilomètres, raconte l'histoire de la France. Dans le Val de Loire, joyau de la Renaissance, 900 châteaux témoignent d'un passé royal. À Amboise, un jeune sculpteur restaure la chapelle Saint-Hubert, dernière demeure de Léonard de Vinci. Aux sources du fleuve, des naturalistes immortalisent castors et martins-pêcheurs. La faïencerie de Gien, autrefois florissante, renait grâce à des passionnés et au talent de Jean-Charles de Castelbajac. À Nantes, une flotte de 30 bateaux ravive la tradition de la batellerie, bravant les caprices du fleuve sur 400 kilomètres.

CANAL+ 20:06

Football : Ligue  
des champions

M6 20:10

Patron incognito  
Saison 12

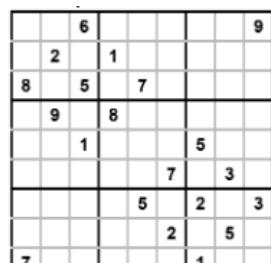
Antoine Barat, cofondateur du réseau de restauration Eat Salad, emprunte une fausse identité afin de s'immerger dans le quotidien de ses employés et de ses franchisés. Le but de cette entreprise qu'il a fondée en 2013 à Bordeaux avec son frère Joseph est de proposer une alternative saine aux établissements de restauration rapide permettant aux clients de composer leur propre repas équilibré. Alors que le réseau se porte bien et que les deux frères aimeraient accélérer son développement, Antoine va chercher à comprendre les forces et les failles de son modèle.

## Jeux

### Samouraï-Sudoku n°2840

*Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.*

*Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.*



Horizontalement:

- 1 - Splendeur luxueuse
- 2 - Soutien - Vieux billet de sortie
- 3 - Logeurs familiers - Perdit son épiderme
- 4 - Epoques - Astrologue - Mot de liaison
- 5 - Pot de terre réfractaire - Plantation de conféries
- 6 - Trés variés
- 7 - Prendront des risques - Vitesse de navire
- 8 - Fer pour la terre - Bien parti
- 9 - Le meilleur dans son genre - Démêla l'intrigue - Renfort de oui
- 10 - Vin andalou - Blancheurs hivernales

Verticalement:

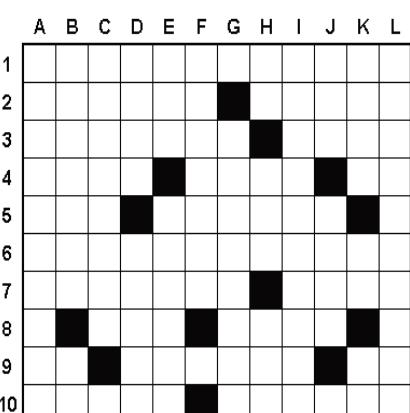


Zenneurs

*"Il n'y a pas de gens plus vides que ceux qui sont pleins de leur mérite."*

Jean-Étienne-Judith Forestier

### Mots croisés n°2840



*Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1540*

## Solution

Sudoku N°2840

Mots Croisés n°2840

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	M	A	G	N	I	F	I	C	E	N	C	E
2	E	P	A	P	U	L	E		E	X	E	A
3	T	O	L	I	E	R	S		P	E	L	A
4	A	G	E	S		M	A	G	E		E	T
5	T	E	T		P	I	N	E	D	E		I
6	H	E	T	E	R	O	C	L	I	T	E	S
7	O	S	E	R	O	N	T		E	R	R	E
8	R		S	O	C	I	V	R	E			R
9	A	S		D	E	N	O	U	A		D	A
10	X	E	R	E	S		N	E	I	G	E	S

Grille géante n°1540

F • B • E • C • P • B •  
D E S E M B R E O U T E I B L E L U  
• L A T E R A S I S T E S U S E D I S  
L I B E R A N I S A L E S U S E L I S  
• C O L L E M A L A C R I E T E  
L I T U N E M A L A C R I E T E  
T E R A P E N E T E S P R A  
P A R A P E N E T E S P R A  
• T A M I S S E P R O T I F E R N I  
B I S A S S E P R O T I F E R N I  
• O S E P R O T I F E R N I  
A N I S E P R O T I F E R N I  
• T E R R E S T R E S S E R I S E R A  
A G A R I C C M O U S S E R I S E R A  
• E L L E R E V E R E R E N T S U R U C  
U R I E N T A I R R E N T S U R U C  
M E T T A I R R E N T S U R U C  
V I N V I D E R I L U S A B E  
P A R U E R U S A S Y E S  
• L A I S S A S O U E S

## INFRASTRUCTURES

# M. Sadi insiste sur une gestion optimale des infrastructures sportives et leur exploitation pour soutenir le sport scolaire et universitaire

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a souligné, mardi à Sidi Bel-Abbes, que la prochaine étape exige une "gestion optimale" des infrastructures sportives et leur ouverture aux établissements scolaires, universitaires et aux Centres de formation professionnelle, en insistant sur la nécessité de faire de ces espaces un "vrai pôle" pour la détection et l'encadrement des jeunes talents.

Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que "le développement de la pratique sportive de base commence à l'école et à l'université, ce qui nécessite une synergie entre les différents secteurs", appelant à "la mise en œuvre immédiate de cette vision sur le terrain".

A cette occasion, M. Sadi a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de piscine de proximité dans la commune de Tenira, insistant sur l'accélération du rythme des travaux tout en respectant rigoureusement les normes de qualité.

Il a également inauguré une

piscine semi-olympique dans le chef-lieu de la wilaya, soulignant l'importance de son exploitation pour le développement des sports nautiques et l'intensification des compétitions locales et régionales. Dans ce cadre, le ministre a appelé à la création d'une ligue de wilaya de natation à Sidi Bel-Abbes, afin de soutenir les jeunes sportifs, accompagner les talents locaux et leur permettre d'acquérir de l'expérience et atteindre des résultats au niveau national et international.

M. Sadi a ajouté que "l'Etat poursuit son investissement



dans le secteur du sport en mettant à disposition des infrastructures de qualité au profit de la jeunesse", précisant que "ces projets s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie nationale

visant à promouvoir la pratique sportive, détecter les jeunes potentiels et les accompagner vers l'élite nationale".

La visite d'inspection du ministre des Sports se poursuit et

inclura d'autres infrastructures telles que le stade "24 février", le Centre de regroupement des équipes nationales et l'Ecole régionale de football à Sidi Bel-Abbes.

## VOILE

### Le Championnat d'Algérie d'été et la 4e étape OPTIMIST à Alger Plage du 29 au 31 octobre



Le littoral d'Alger Plage accueillera, du 29 au 31 octobre, le Championnat d'Algérie d'été, ainsi que la 4e étape de la série nationale OPTIMIST, à annoncer la Fédération algérienne de voile (FAV).

L'événement, qui s'annonce comme l'un des temps forts de la saison, rassemblera les meilleurs athlètes du pays, représentant leurs clubs respectifs, dans plusieurs séries dont ILCA et BIC TECHNO.

L'Ecole nationale des sports nautiques et aquatiques d'Alger Plage servira de cadre à ces compétitions, précédées par l'accueil des délégations prévu le 28 octobre, selon le communiqué de la Fédération. "Vent, vitesse et adrénaline seront au rendez-vous", souligne la FAV, qui promet un spectacle de haut niveau et une atmosphère sportive animée sur les eaux d'Alger Plage.

Ces rendez-vous nationaux visent à développer la pratique de la voile et à renforcer la préparation des jeunes talents engagés dans les circuits nationaux, en prévision des prochaines échéances régionales et internationales.

APS

## GYMNASTIQUE - MONDIAUX 2025

### L'Algérienne Kaylia Nemour en lice pour trois médailles à Jakarta

L'Algérienne Kaylia Nemour a confirmé ses excellentes performances lors des qualifications des Championnats du monde de gymnastique artistique à Jakarta, en se hissant à la troisième place du concours général (53,865 pts), derrière la Russe Angelina Melnikova (54,566) et la Japonaise Aiko Sugihara (54,099).

Championne olympique 2024 aux barres asymétriques, Nemour a réalisé une prestation solide et équilibrée sur l'ensemble des quatre agrès, avec notamment une très haute note de 15,533 à son agrès de prédilection.

Ce score lui permet non seulement de figurer parmi les favorites du concours général, mais aussi de se qualifier pour trois finales : le concours général, les barres asymétriques et la poutre.

Cette triple qualification confirme la montée en puissance de la gymnaste algérienne, qui s'affirme comme l'une des principales figures mondiales de la discipline depuis son sacre olympique à Paris en 2024. Sa performance à Jakarta illustre également les progrès constants de la gymnastique algérienne sur la scène internationale.

La finale du concours général féminin se tiendra jeudi 23 octobre, avant celles des barres asymétriques et de la poutre prévues ce week-end.



A noter que la Russe Angelina Melnikova, engagée sous bannière neutre, a dominé les qualifications avec un total de 54,566 points, devant Sugihara et Nemour.

Les Championnats du monde 2025 rassemblent à Jakarta 483 gymnastes (279 hommes et 204 femmes) représentant 82 pays, dans un format classique comprenant des finales par engin et par concours général.

Résultats à l'issue des qualifications féminines des Championnats du monde de gymnastique 2025, mardi à Jakarta:

- Angelina Melnikova (RUS\*) 54,566 points
  - Aiko Sugihara (JPN) 54,099
  - Kaylia Nemour (ALG) 53,865
  - Zhang Qingying (CHN) 53,699
  - Dulcy Caylor (USA) 52,765
  - Karina Schoenmaier (GER) 52,131
  - Ludmila Roshchina (RUS\*) 52,065
  - Rina Kishi (JPN) 51,965
  - Leanne Wong (USA) 51,865
  - Alba Petisco (ESP) 51,665
- NDLR:** \*Les gymnastes russes concourent sous drapeau neutre.

## TEENNIS - CLASSEMENT WTA

### Une hiérarchie mondiale au top 5 inchangé

Le classement mondial du tennis WTA reste toujours dominé par la Biélorusse Aryna Sabalenka, à quelques semaines de la fin de la saison et donc les six premières joueuses ont d'ores et déjà leur billet pour les Masters de fin d'année.

Ainsi, dans une hiérarchie mondiale au top 5 inchangé, six joueuses ont d'ores et déjà leur billet pour Ryad (1er-8 novembre) où seront réunies les huit meilleures joueuses de la saison: Aryna Sabalenka (1re à la WTA), Iga Swiatek (2e), Coco Gauff (3e), Amanda Anisimova (4e), Jessica Pegula (5e) et Madison Keys (8e).

#### Classement WTA au 20 octobre 2025:

- Aryna Sabalenka (BLR) 10,390 pts
- Iga Swiatek (POL) 8,703
- Coco Gauff (USA) 7,863
- Amanda Anisimova (USA) 5,914
- Jessica Pegula (USA) 5,183
- Jasmine Paolini (ITA) 4,525 (+2)
- Elena Rybakina (KAZ) 4,505 (+2)
- Madison Keys (USA) 4,395 (-1)
- Mirra Andreeva (RUS) 4,319 (-3)
- Ekaterina Alexandrova (RUS) 3,375

CAN-FÉMININE-2026 (2<sup>E</sup> ET DERNIER TOUR QUALIFICATIF)/  
ALGÉRIE - CAMEROUN  
**Morgane, blessée, remplacée par Inès Khiri**

L'attaquante de l'équipe nationale féminine de football, Morgane Ikene, blessée, a été remplacée par Inès Khiri qui évolue au FC Yverdon Sport (Suisse), en prévision du match aller face au Cameroun prévu jeudi (19h00) au stade Miloud Hadefi d'Oran, dans le cadre du 2e et dernier tour qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Sous la conduite du sélectionneur national, Farid Benstiti, la sélection algérienne a effectué, lundi dans l'après-midi, sa première séance d'entraînement, axée sur la récupération, précise la FAF. Plus tôt dans la journée, le sélectionneur national a animé une conférence de presse au cours de laquelle il a présenté le programme de préparation et insisté sur l'importance de

Le championnat local, et qui sont actuellement en stage de préparation au Centre technique de Sidi-Moussa. La phase finale de la prochaine CAN féminine se jouera du 17 mars au 3 avril 2026, alors que le prochain Mondial féminin se déroulera du 24 juin au 25 juillet 2027, au Brésil. Il s'agit de la dixième édition de ce tournoi, pendant lequel 32 nations seront en lice pour remporter le trophée.



LIGUE 2 MATEUR

**Yassine Ben Chérif (WAT) suspendu trois matches (LNFA)**

Le joueur du WA Tlemcen Yassine Ben Cherif, a écopé de trois matches de suspension pour "agression" d'un joueur lors du match qui avait opposé son équipe à la JSM Tiaret pour le compte de la quatrième journée du championnat de Ligue 2 groupe Centre- Ouest, a indiqué la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Yassine Ben Cherif devra en outre s'acquitter d'une amende de 25.000 DA, ajoute la même source.

D'autre part, la Commission de discipline de la LNFA a annoncé mardi avoir infligé un mois de suspension ferme au président de la JS Texraine, Mohamed Allik, pour "mauvais comportement" suite à la défaite de son équipe face au NA Hussein-Dey (2-1) lors de la quatrième journée du championnat national de Ligue 2, Groupe Centre-Ouest, disputée le 3 octobre courant. Lors de sa



précédente session, tenue la mi-octobre courant, la CD de la LNFA avait suspendu son verdict jusqu'à l'audition de Mohamed Allik, pour lui donner l'opportunité de justifier son comportement.

En parallèle, elle a étudié les compléments d'information fournis par les rapports des arbitres et des officiels

dudit match, après quoi, elle a rendu son verdict final. "La suspension du président de la JS Texraine Mohamed Allik pour un mois de toute activité liée au sport prend effet à partir du 6 octobre courant et elle est rehaussée d'une amende de 100.000 DA", a détaillé l'instance dans un communiqué diffusé sur son site officiel.

## LIGUE DES CHAMPIONS «ELITE» D'ASIE (3<sup>E</sup> JOURNÉE) AL-ITTIHAD DIEDDAH

**Aouar signe un doublé face aux Irakiens d'Al-Shorta**

Le milieu offensif international algérien Houssem Aouar, a contribué au large succès de son équipe Al-Ittihad Djeddah sur le terrain des Irakiens d'Al-Shoura (4-1), lundi soir au stade Al-Madina de Baghdad, à l'occasion de la 3e journée de la Ligue des champions "Elite" d'Asie. Aligné d'entrée par le nouvel entraîneur portugais Sergio Conceição, Aouar, de retour à la compétition après une blessure à l'ischio-jambier, a



inscrit deux buts coup sur coup : le troisième à la 60<sup>e</sup> minute, puis le quatrième à la 76<sup>e</sup>, avant de quitter la pelouse deux minutes plus tard.

Ce retour en forme intervint après une période d'indisponibilité de 24 jours, qui

l'a privé des deux dernières rencontres de l'équipe nationale lors des qualifications de la Coupe du monde 2026, face à la Somalie (3-0) et à l'Ouganda (2-1).

Ce succès, le premier dans la compétition après deux revers de suite contre les deux clubs émiratis d'Al-Wehda (2-1) et d'Al-Ahli Dubaï (1-0), permet au champion d'Arabie saoudite en titre de relancer ses chances dans ce tournoi continental.

APS

## LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST - 6E J) **Les résultats et classement**

Résultats et classement à l'issue des matchs de la sixième journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football ,groupe Centre-Est, disputés mardi :

Résultats mardi :	
KH Khemis El Khechna	- NRB Telaghma
MO Constantine	- MO Béjaïa
JSD Jijel	- NC Magra
US Chaouia	- USM Annaba
MSP Batna	- AS Khroub
HB Chelghoum Laid	- JS Bordj Ménaiel
CR Béni Thour	- NRB Béni Oulbane
US Biskra	- CA Batna
<b>Classement :</b>	<b>Pts</b>
1). États-Unis Biskra	14
2). CA Batna	13
--). MO Béjaïa	13
4). JSD Jijel	12
--). US Chaouia	12
6). NRB Teléghma	11
7). USM Annaba	9
8). NRB Béni Ouelbane	8
9). MO Constantin	7
--). CR Beni Thour	7
11). JS Bordj Menaïel	6
12). MSP Batna	5
--). NC Magra	5
14). AS Khroub	4
15). HB Chelghoum Posé	3
16). IPR EL Kéchba	2

(CB CENTRE-QUEST - 6E I)

## **Les résultats et le classement**

Résultats et classement à l'issue des matchs de la sixième journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football , groupe Centre-Ouest, disputés mardi:

Juest, disputes mardi :		
USM El Harrach - JS El Biar	6	0-1
RC Kouba - CR Témouchent	6	0-1
CRB Adrar - ESM Koléa	6	2-1
JS Texraine - JSM Tiaret	6	1-0
ASM Oran - RC Arbaâ	6	1-0
GC Mascara - NA Hussein Dey	6	0-0
MC Saida - US Bechar Djedid	6	4-2
WA Mostaganem - WA Tlemcen	6	1-2
<b>Classement :</b>		<b>Pts</b>
1). NA Hussein Dey	13	<b>J</b>
--). ASM Oran	13	6
--).WA Tlemcen	13	6
--). JS El Biar	13	6
--). CR Témouchent	13	6
6). RC Kouba	10	6
--).JSM Tiaret	10	6
--). WA Mostaganem	10	6
9). ESM Koléa	9	6
--). CRB Adrar	9	6
11). USM El Harrach	8	6
12). MC Saida	7	6
13). JS Texraine	4	6
14). US Béchar Djedid	1	6
--). Mascara GC 1 6 16). RC Arbaâ	0	6

NDRL : ce classement tient compte de la défaite sur tapis vert du RC Arbaâ face au NA Hussein Dey et la défaillance de trois points.

**LIGUE 2 (6<sup>e</sup> JOURNÉE)****Biskra prend les commandes à l'Est, statu quo à l'Ouest**

La sixième journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, disputée hier, a été marquée par la prise de pouvoir de l'US Biskra dans le groupe Centre-Est, tandis que dans le groupe Centre-Ouest, la hiérarchie s'est resserrée avec cinq équipes en tête à égalité parfaite de points (13 chacune).

**Centre-Est : l'US Biskra s'empare du fauteuil de leader**

Vainqueur à domicile du CA Batna (2-1), le choc annoncé de cette sixième journée a tenu toutes ses promesses. Grâce à ce précieux succès, l'USB (14 pts) s'empare seule de la première place, reléguant le CAB à la deuxième position (13 pts) qui a été rejoint par le MO Béjaïa (13 pts), auteur d'un nul à Constantine face au MOC (1-1).

DERRIÈRE le trio de tête, la JSD Jijel et l'US Chaouia ont concédé le nul (1-1), respectivement contre le NC Magra et l'USM Annaba,



manquant l'occasion de se rapprocher du sommet.

Le RNB Telaghma, pour sa part, a signé un précieux succès en déplacement face à l'AK Khemis El Khechna (2-1), envoyant la lanterne rouge un peu plus au fond du classement (0 pt en 6 matchs).

Dans le bas de tableau, le HB Chelghoum Laïd a sombré à domicile contre la JS Bordj Ménaïel (0-2), tandis que le CR Béni Thoura

retrouvé le sourire en dominant le NRB Béni Oulbane (1-0).

**Centre-Ouest : le RCK et l'USMH au tap-tap, statu quo en tête**

Au Centre-Ouest, la journée a été marquée par le derby algérois remporté par la JS El-Biar sur la pelouse de l'USM El-Harrach (1-0). Une victoire précieuse qui permet aux coéquipiers de Yahia Cherif de rejoindre le

peloton de tête, désormais composé de cinq équipes à égalité de points (13) : NA Hussein-Dey, ASM Oran, WA Tlemcen, JS El-Biar et CR Témouchent. Ces derniers ont tous réalisé une bonne opération : CR Témouchent a surpris le RC Kouba (1-0) et l'ASM Oran a disposé du RC Arbaâ (1-0), tandis que le WA Tlemcen est allé s'imposer à Mostaganem contre le WAM (2-1) dans un duel intense.

Le NA Hussein-Dey, tenu en échec à Mascara par le GCM (0-0), conserve sa place parmi les co-leaders, mais voit sa série de victoires interrompue. Son adversaire, qui a raté un penalty à l'heure de jeu, empêche au passage son premier point de la saison.

Dans les autres rencontres, le MC Saïda a signé un large succès à domicile contre l'US Béchar Djedid (4-2), alors que le CRB Adrar a remporté un second succès de rang en disposant de l'ESM Koléa (2-1), après avoir dominé le RCK (2-1) lors de la précédente journée. La JS Texraine a remporté, de son côté, sa première victoire de la saison en battant la JSM Tiaret (1-0).

La septième journée, prévue le week-end prochain, s'annonce tout aussi disputée, avec des affiches intéressantes pour le haut du classement dans les deux groupes.

## COUPE ARABE FIFA 2025 Le programme des matchs barrages

Programme des matchs barrages qualificatifs à la Coupe arabe Fifa 2025 prévus les 25 et 26 novembre à Doha (heure algérienne).

**Mardi 25 novembre 2025**

Mauritanie - Koweït	14h00
Syrie - Soudan du Sud	17h00
Palestine - Libye	17h00

**Mercredi 26 novembre**

Oman - Somalie	14h00
Bahreïn - Djibouti	14h00
Soudan - Liban	17h00
Comores - Yémen	17h00

**NDLR :** la phase finale de la Coupe arabe Fifa 2025, prévue du 1<sup>er</sup> au 18 décembre au Qatar, regroupera 16 pays dont l'Algérie (tenant du titre), qualifiée directement.

## CHAMPIONNAT D'ESPAGNE Les résultats de la 9<sup>e</sup> journée

Résultats de la 9<sup>e</sup> journée du Championnat d'Espagne de football :

**Vendredi 17 octobre**

Real Oviedo - Espanyol Barcelone	0 - 2
----------------------------------	-------

**Samedi 18 octobre**

Séville FC - Majorque	1 - 3
FC Barcelone - Gérone	2 - 1
Villarreal - Betis Séville	2 - 2
Atlético Madrid - Osasuna	1 - 0

**Dimanche 19 octobre**

Elche - Athlétic Bilbao	0 - 0
Celta Vigo - Real Sociedad	1 - 1
Levante - Rayo Vallecano	0 - 3
Getafe - Real Madrid	0 - 1

**Lundi 20 octobre**

Alavés - Valence	0 - 0
------------------	-------

Classement :	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Real Madrid	24	9	8	0	1	20	9	11
2. FC Barcelone	22	9	7	1	24	10	14	
3. Villarreal	17	9	5	2	2	16	10	6
4. Atlético Madrid	16	9	4	4	1	16	10	6
5. Betis Séville	16	9	4	4	1	15	10	5
6. Espanyol Barcelone	15	9	4	3	2	13	11	2
7. Elche	14	9	3	5	1	11	9	2
8. Athletic Bilbao	14	9	4	2	3	9	9	0
9. Séville FC	13	9	4	1	4	16	14	2
10. Alavés	12	9	3	3	3	9	8	1
11. Rayo Vallecano	11	9	3	2	4	11	10	1
12. Getafe	11	9	3	2	4	9	12	-3
13. Osasuna	10	9	3	1	5	7	9	-2
14. Valence	9	9	2	3	4	10	14	-4
15. Levante	8	9	2	2	5	13	17	-4
16. Majorque	8	9	2	2	5	10	14	-4
17. Celta Vigo	7	9	0	7	2	8	11	-3
18. Real Sociedad	6	9	1	3	5	8	13	-5
19. Real Oviedo	6	9	2	0	7	4	16	-12
20. Gérone	6	9	1	3	5	6	19	-13

## CHAMPIONNAT SPAGNOL Le match Villarreal-FC Barcelone délocalisé à Miami «fausse la compétition» selon Courtois



Le gardien belge du Real Madrid Thibaut Courtois a dénoncé hier la délocalisation du match de Liga entre Villarreal et le FC Barcelone aux Etats-Unis, estimant que cette initiative "fausse la compétition" dans le championnat espagnol.

"Cela fausse totalement la compétition. C'est facile de comparer avec la NFL et la NBA (qui jouent des rencontres en Europe, NDLR), mais eux ils ont 82 matches dans la saison et pour la NFL cela a été voté par tous les propriétaires de franchises."

Ici c'est le contraire, la Liga a décidé seule", a déclaré Courtois en conférence de presse, reprenant la même formule que son entraîneur Xabi Alonso le week-end der-

nier. Pour le gardien madrilène, le Barça serait avantagé par cette décision car il jouerait sur terrain neutre au lieu de jouer à l'extérieur, assurant que chaque équipe devait disputer "un match à domicile et un match à l'extérieur", sauf cas de force majeure.

La délocalisation du match Villarreal - FC Barcelone à Miami, une première pour un championnat européen, a provoqué de vives réactions en Espagne, où toutes les équipes de Liga ont affiché leur opposition en ne disputant pas les premières secondes de leurs rencontres, à l'appel du syndicat des joueurs (AFE).

Courtois, interrogé à la veille du choc en Ligue des champions face à la Juventus, a accusé la Liga d'avoir "censuré et manipulé" cette action symbolique, qui n'a pas été diffusée en direct à télévision et était donc visible seulement dans les stades.

## SUÈDE Le petit club de Mjällby champion de Suède pour la première fois de son histoire

Le petit club de Mjällby, hameau du sud de la Suède d'un peu plus d'un million d'habitants, a remporté lundi le championnat de foot national, un sacre inédit à trois journées de la fin de la compétition.

"C'est vraiment libérateur de pouvoir vivre cela (avant même la fin du championnat), c'est quelque chose", s'est exclamé son entraîneur, Anders Torstensson, à la radio suédoise SR. Fondé en 1939, Mjällby AIF, dont le slogan est de "rendre possible l'impossible" s'est imposé 2 à 0 à l'extérieur face à l'IFK Göteborg.



Avec encore trois journées de championnat à disputer, l'équipe compte 66 points et peut songer à s'attaquer au record de l'Allsvenskan, qui est de 67 points.



## REAL MADRID VILLARREAL- BARÇA, SABOTAGE POUR COURTOIS

Depuis l'officialisation de la tenue du match de la 17e journée de Liga entre Villarreal et le FC Barcelone à Miami, le 20 décembre prochain, les protestations affluent de toutes parts. Présent en conférence de presse ce mardi, le gardien madrilène Thibaut Courtois (33 ans, 9 matchs en Liga cette saison) s'est lui aussi agacé de cette programmation. "Je ne suis pas d'accord, ça sabote la compétition. Je n'approuve pas", a fustigé le portier belge. Le Real Madrid a pris les choses à bras-le-corps en déposant un recours auprès du Conseil supérieur des sports.

### ALONSO S'EXPRIME POUR ENDRICK

Frusté par son temps de jeu, l'attaquant Endrick (19 ans) aurait l'intention de quitter le Real Madrid à l'occasion du prochain mercato d'hiver (voir ici). Présent en conférence de presse ce mardi, l'entraîneur madrilène Xabi Alonso a fait le point sur la situation du Brésilien.

"Un prêt pour Endrick ? Nous n'en sommes pas là pour le moment. La concurrence est intense. Il faut être prêt pour chaque match. Endrick, Gonzalo García et Brahim Diaz doivent être prêts. Ils vont entrer en jeu et il faut être prêt. C'est l'élite et nous avons besoin de beaucoup de bons joueurs", a temporisé l'Espagnol.

Reste à savoir si le Brésilien est prêt à patienter...



## RAYADOS SERGIO RAMOS VERS UNE PROLONGATION

Sergio Ramos (39 ans) pourrait bien poursuivre son incroyable longévité. Selon The Athletic, le défenseur central espagnol discute actuellement d'une prolongation de contrat avec Monterrey, son club au Mexique, où il est arrivé libre en février 2025.

Captaine des Rayados et joueur le mieux payé de l'effectif, le champion du monde 2010 négocie un nouveau bail d'un an, assorti d'une option pour une saison supplémentaire.

L'ancien joueur du Real Madrid et du Paris Saint-Germain n'a rien perdu de son influence. Auteur de 6 buts en 27 matchs toutes compétitions confondues depuis son arrivée, l'Andalou s'impose comme un leader incontournable dans un effectif actuellement 4e du tournoi d'ouverture de Liga MX.

### FIORENTINA PIOLI SOUTENU MALGRÉ LA CRISE

Nommé entraîneur de la Fiorentina à l'intersaison, Stefano Pioli réalise des débuts déastreux. La Viola n'a toujours pas remporté le moindre match de Serie A (3 nuls et 4 défaites) et occupe la 18e place au classement, mais la situation n'inquiète pas les dirigeants. En tout cas, pas au point de mettre la pression sur le coach.

Selon La Gazzetta dello Sport ce mardi, l'ancien technicien d'Al-Nassr n'est pas en danger pour le moment et conserve la confiance de sa direction. Soulignons aussi le fait que la Fio a atteint sa saison par les sommets, en ayant déjà affronté trois des quatre premiers, et va désormais entamer une partie de calendrier plus abordable.

### MAN CITY GUARDiola PRUDENT AVEC RODRI

Toujours ménagé par Pep Guardiola, Rodri (29 ans, 7 matchs toutes compétitions cette saison) traverse une nouvelle période délicate. De retour cette saison après une rupture du ligament croisé, le milieu espagnol souffre encore physiquement et a manqué la victoire de Manchester City contre Everton (2-0), samedi en Premier League.

"Je ne pense pas que Rodri sera disponible contre Villarreal... et Aston Villa, je ne pense pas non plus. Ce n'est pas long, mais c'est musculaire. Il faut être prudent", a confié le manager catalan face aux journalistes. Un moment difficile pour le Ballon d'Or 2024.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edited by the S.A.R.L.  
**DK NEWS**

Directeur général  
**Benzine Lamine**

Gérant

**Faycal Laouar**

Directeur de rédaction et publication  
**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

< 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL. : 028.05.33.32 >

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /

E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité -

Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

**ALGÉRIE-POLOGNE****Une nouvelle ère de coopération économique et d'opportunités partagées**

Dans le cadre du renforcement continu des relations économiques entre l'Algérie et la Pologne, l'Ambassade de la République de Pologne à Alger a organisé, le 21 octobre 2025, une rencontre économique de haut niveau réunissant décideurs, institutions publiques et acteurs du monde des affaires des deux pays.



**Par Abed Meghit**

Cet événement d'envergure, tenu en collaboration avec le Centre National « polonais » du Soutien à l'Agriculture (KOWB), s'inscrit dans la dynamique du partenariat stratégique qui lie Varsovie et Alger, avec pour objectif de stimuler les échanges commerciaux et d'élargir les perspectives d'investissement mutuel.

La rencontre, marquée par une participation institutionnelle remarquable, a vu la présence et le soutien actif de plusieurs départements ministériels algériens, notamment le ministère des Affaires étrangères, celui du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, la Direction générale des Douanes et le Conseil du Renouveau économique algérien (CREA).

Au programme, des présentations riches et variées ont permis de mettre en lumière les opportunités de coopération et les complémentarités entre

les deux économies. Mme Soumia Ourabia, représentante du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a dressé un état des lieux des échanges commerciaux bilatéraux, tout en soulignant les potentialités de développement à l'exportation.

De son côté, Mme Asma Ghalmi, du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a exposé les modalités d'importation des produits agricoles et agroalimentaires en Algérie, tout en évoquant les perspectives prometteuses d'exportation vers les marchés internationaux.

Dans une approche pratique et informative, M. Noureddine Haridi, représentant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, est intervenu pour présenter les conditions et les procédures liées à l'obtention du certificat « Halal » en Algérie, un aspect essentiel pour renforcer la compétitivité des produits sur les marchés islamiques.

Une session de débats ouverte et dynamique a ensuite permis aux participants d'échanger autour des défis et des solutions pour construire une

coopération économique équilibrée, durable et mutuellement bénéfique.

Ces discussions ont mis en avant la nécessité d'une vision partagée fondée sur la complémentarité, la confiance et la recherche de partenariats gagnant-gagnant.

Avec la participation de 90 entreprises algériennes et 18 entreprises polonaises, cette rencontre économique illustre la volonté commune des deux pays de donner un nouvel élan à leur coopération.

Elle constitue une étape majeure dans la consolidation des relations économiques bilatérales et ouvre la voie à de nouveaux projets conjoints dans divers secteurs, notamment l'agriculture, l'industrie, l'agroalimentaire et la logistique.

En conclusion, ces échanges polono-algériens marquent une étape stratégique dans la construction d'un avenir économique partagé entre Alger et Varsovie.

Ils traduisent la détermination des deux nations à bâtir une relation solide, innovante et tournée vers l'avenir, dans un esprit d'ouverture, de respect mutuel et d'ambition commune.

**PROMOTION DES INVESTISSEMENTS****L'Assemblée mondiale de WAIPA salue le rôle actif de l'AAPI à l'échelle africaine**

L'Assemblée mondiale des agences de promotion des investissements "WAIPA" a souligné, dans son rapport annuel publié récemment, le rôle actif de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) au niveau africain, a indiqué, lundi, un communiqué de l'Agence.

WAIPA a mis en exergue dans son rapport annuel, "la présence remarquable de l'AAPI au sein du système des agences africaines de promotion", précise le communiqué.

Elle a rappelé, dans ce cadre, le mini-sommet des agences africaines de promotion de l'investissement, organisé par l'AAPI, le 5 septembre dernier, en marge de la 4<sup>e</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), et qui a constitué un espace d'échange d'expertises et de renforcement de la coopération régionale en matière d'attraction des investissements.

Le rapport a, en outre, abordé la visite du président exécutif de la "WAIPA", Ismail Ersahin au siège de l'AAPI à Alger, en marge des réunions annuelles de la Banque islamique de développement (BID), dans une démarche reflétant la profondeur de la coopération entre les deux institutions et l'intérêt de l'organisation pour l'expérience algérienne dans le développement du système de promotion de l'investissement, ajoute la même source.

Le même rapport souligne également la participation de l'AAPI dans des événements régionaux et internationaux importants, ce qui reflète sa présence prépondérante et son rôle actif dans le soutien à l'intégration économique continentale et le renforcement de l'attractivité des investissements en Afrique", conclut le communiqué.

**ALGÉRIE-ROYAUME UNI**  
**Mme Mansouri s'entretient avec le sous-secrétaire d'Etat britannique aux affaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord**

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, s'est entretenue, mardi au siège du ministère, avec le sous-secrétaire d'Etat britannique aux affaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, M. Hamish Falconer, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue en Algérie, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a permis de "passer en revue l'état des relations de coopération entre l'Algérie et le Royaume-Uni dans différents domaines, notamment politique et économique" et "d'examiner les moyens de les renforcer et de les développer dans plusieurs secteurs, à l'instar des énergies renouvelables, de l'agriculture, du commerce, de l'investissement, du tourisme, de l'éducation et de la justice", précise le communiqué.

Les deux parties ont également procédé à un échange de vues et d'analyses sur des questions régionales d'intérêt commun, et passé en revue l'évolution de la situation sur le continent africain et les moyens de renforcer la concertation et la coordination entre les deux pays sur les questions liées à la paix, à la sécurité et au développement en Afrique.

**DÉCÈS DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE KENYAN****M. Magramane signe le registre de condoléances à l'ambassade du Kenya**

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, a signé, mardi, le registre de condoléances à l'ambassade du Kenya à Alger, suite au décès de l'ancien Premier ministre de la République du Kenya, Raila Odinga, à l'âge de 80 ans. "C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que l'Algérie a appris le décès de l'ancien Premier ministre de la République du Kenya, pays frère, Raila Odinga, à l'âge de 80 ans", lit-on dans le message des condoléances.

"En cette douloureuse épreuve, je présente, au nom de l'Algérie, peuple et gouvernement, ainsi qu'en mon nom personnel, mes sincères condoléances, assurant le peuple kenyan frère et la famille du défunt de notre solidarité et de notre compassion, en espérant qu'ils trouveront dans ces condoléances fraternelles la force de surmonter ces moments difficiles", a ajouté M. Magramane.

"En ces moments douloureux, nous ne pouvons que rappeler les qualités du défunt, qui a voué sa vie au service des intérêts du Kenya et à la défense des causes justes et des aspirations du continent africain, traçant ainsi une page lumineuse d'abnégation et de don de soi, en faveur de la solidarité et de l'unité du rang africain", a-t-il encore écrit. "Tout en vous renouvelant nos sincères condoléances et toute notre sympathie, nous souhaitons à votre pays frère davantage de progrès et de prospérité", a-t-il conclu le message de condoléances.

APS

**ALGÉRIE - AIEA**  
**M. Adjal examine avec le directeur général de l'AIEA les moyens de renforcer la coopération bilatérale**

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a reçu, lundi, le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Rafael Mariano Grossi, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux parties, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres, a porté sur "l'état d'avancement des projets de coopération entre l'Algérie et l'AIEA, et les progrès positifs qu'ils enregistrent", selon le communiqué.

A cette occasion, M. Adjal a insisté sur la nécessité pour l'Agence d'accompagner un ensemble de projets en Algérie.

**M. Ait Messaoudene reçoit le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique**

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Mariano Grossi, avec lequel il a examiné les moyens d'élargir les perspectives de coopération bilatérale, indique mardi un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue lundi au siège du ministère, en présence de nombreux cadres de l'administration centrale, s'inscrit dans le cadre du "renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et l'AIEA, notamment en matière d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire dans le domaine médical et, en particulier, pour le diagnostic et le traitement des cancers", selon la même source.

Dans ce contexte, les deux responsables ont évoqué les "moyens d'élargir les perspectives de coopération entre les deux parties à travers le soutien aux programmes de formation dans les domaines de la médecine nucléaire et de la radiothérapie, notamment par l'élaboration de programmes de formation des médecins et des opérateurs d'équipements médicaux dans ces spécialités".

Les entretiens ont également porté sur les possibilités de "créer des centres de référence, à l'instar du centre de médecine nucléaire du CHU de Bab El Oued, appelé à devenir un centre de formation et de transfert d'expertise,

avec la possibilité de former des formateurs algériens en collaboration avec des experts de l'Agence et l'élargissement de ces initiatives au continent africain".

A cette occasion, le ministre a affirmé que l'Algérie accorde une importance stratégique à son partenariat avec l'AIEA, compte tenu de son rôle pivot dans l'accompagnement des pays et le développement des usages pacifiques de l'énergie nucléaire", mettant en avant "la disponibilité de l'Algérie à partager ses expertises et son savoir-faire et ses connaissances avec les pays africains dans ce domaine vital", selon le communiqué.

De son côté, M. Grossi s'est félicité du "niveau de la coopération avec l'Algérie", saluant, par là même, "la compétence de ses cadres médicaux et scientifiques".

Il a également exprimé "la disposition de l'AIEA à poursuivre son soutien aux programmes de formation et de développement technique en Algérie, eu égard à la place importante qu'elle occupe sur le continent africain".

Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de "poursuivre la coordination en vue d'étendre la coopération bilatérale et d'intensifier les efforts pour développer la médecine nucléaire et améliorer le niveau de prise en charge des patients dans cette spécialité", conclut le communiqué.